

VASTE OPÉRATION ANTI-DROGUE

PAGE B-13

L'ÉCHO de FRONTENAC



Au SERVICE des COMTES de FRONTENAC - MEGANTIC - COMPTON

Vol. 54, No 5

L'Écho de Frontenac, mardi, 1er février 1983

35¢

LA GRÈVE C'est commencé!

Lire en page B-14

La Caisse Populaire Ste-Agnès dépasse le cap des 25\$ millions

- Trop-perçus de 442,476\$
- 228,445\$ ristournés aux membres

Page A-6



ÇA NE PASSE PLUS...! Les enseignants de la Polyvalente Montignac ont durci leur position, vendredi midi, en refusant à la direction de l'école et aux employés non touchés par le conflit, de se rendre au travail comme ils l'avaient fait la veille et le matin même. Les grévistes ont plutôt invité les directeurs à imiter certains de leurs confrères de la région de l'Estrie qui ont choisi de respecter les piquets de grève. Malgré l'intervention d'un policier municipal, les grévistes n'ont pas voulu céder et les membres de la direction ont préféré rebrousser chemin. On ne pouvait prévoir, au moment de mettre sous presse, quelle serait la situation lundi matin. Le syndicat des enseignants de l'Estrie parlait de quadrupler les effectifs sur les lignes de piquetage.

(Photo L'Écho)

Lac-Mégantic prête à l'ère de la télévision de divertissement

Page A-8

X X X

SCOTSTOWN

Agrandissement de l'usine de meubles

Page A-4

X X X

Une station de service est cambriolée pour la 3e fois

Page A-7

A LAC-MÉGANTIC

Tout le monde au travail dans les "HÔPITAUX"

Page B-20



5e CARNAVAL "TI-CUBE" de LAMBTON du 4 au 13 février

Programme Page B-2

Les 4, 5 et 6 février

CARNAVAL de la PÂTISSERIE de DISRAËLI

Programme page B-6



CARTES PROFESSIONNELLES



La dernière augmentation de prix que viennent de décréter les trois grands fabricants de bière au Québec est surtout due à la hausse des coûts de distribution selon un porte-parole de la brasserie Molson. Les Québécois ont consommé 6 pour cent de moins de bière et les points de vente sont passés de 12,000 à 22,000 en 1982.

Selon une prévision du ministère fédéral de l'Agriculture, les agriculteurs des Prairies verront leurs champs envahis par les sauterelles dès le printemps prochain. Ce sera l'invasion de sauterelles la plus grave depuis la grande dépression.

La région de l'Estrie mène le bal des finalistes aux Mercuriades 1983 avec 11 pour cent des candidats en lice suivie de celle du Richelieu avec 10 pour cent et celle de Québec avec 9 pour cent.

La compétition du Jury pour les accusés d'Archambault à Joliette a obligé de faire du recrutement dans la rue et dans le centre d'achat de Joliette. Les candidats interpellés sur la rue par le shérif Jeanne Matte, n'ont pas résisté malgré qu'ils aient rouspété.

Le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'étendre sa juridiction en matières de douanes et accises dans la zone économique de 200 milles au large des côtes, ce qui permettra d'imposer les navires en y mouillant ainsi que tout matériel flottant d'exploitation pétrolière.

Les exportations canadiennes de pétrole brut ont augmenté de 25% par rapport à 1981 a déclaré Statistiques Canada.

Le premier ministre Trudeau a décidé d'annuler des conférences de presse hebdomadaires mais les interviews improvisés seraient dorénavant permises.

Le ministère fédéral des Transports estime que la récession a fortement contribué à réduire le nombre des accidents impliquant des avions en 1982. Le simple citoyen qui louait un appareil durant le week-end ne le fait plus aussi souvent.

La Société d'énergie de la Baie de James s'appête à dépenser environ 12 millions de dollars pour engrayer les fuites d'eau qui se sont déclarées dans les digues de la centrale LG3.

Le président Reagan nomme une 2ième femme dans son cabinet. Il a nommé Mme Margaret Heckler au poste de secrétaire à la Santé et aux Affaires sociales. Mme Heckler est une ancienne représentante républicaine du Massachusetts.

De sources proches des services secret américains, l'on signale une activité accrue de la flotte et de l'aviation argentine dans l'Atlantique sud et le ministère de la Défense britannique déclare prendre au sérieux les informations reçues selon lesquelles Buenos Aires préparerait des actions militaires de harcèlement contre les forces britanniques aux Iles Malouines. Le premier ministre britannique Mme Margaret Thatcher a déclaré à la Chambre des Communes que les forces britanniques aux Iles Malouines sont dans un état d'alerte.

La commission chargée de mener l'enquête sur les événements qui ont entouré l'invasion des Iles Malouines par les Argentins a publié son rapport et affirme que le gouvernement britannique n'aurait pu prévoir ou empêcher l'invasion des Argentins aux Iles Malouines le 2 avril 1982, aucune information n'ayant été transmise au parlement de Londres lui permettant de prévoir l'invasion.

Le mari de Maria Vallas, Giovanni Battista Meneghini, a écrit les mémoires de sa femme avant de mourir à l'âge de 85 ans qui sont publiés dans un livre qui a pour titre "Ma femme Maris Callas". Il parle des croisières sur le yacht d'Aristote Onassis et surtout de celle où Onassis lui enleva sa femme.

Dans un hôpital de Pittsburgh, un bébé de 13 mois a subi avec succès une transplantation du foie, ce qui en fait le plus jeune patient à faire l'objet d'une telle greffe.

À la Nouvelle-Orléans se tient présentement une exposition de photographies pour rendre hommage à une religieuse cloîtrée qui a été un précurseur dans ce domaine. Mère Sainte-Croix, religieuse chez les Ursulines de la Nouvelle Orléans de 1874 à 1940 fut la première femme en Louisiane à mériter le titre de photographe.

Une grande partie de la bibliothèque de l'écrivain tchèque de langue allemande, Franz Kafka qui était disparu lors de la dernière guerre vient d'être retrouvée chez un antiquaire de Munich. Plus de 200 livres la plupart dédicacés ont ainsi retrouvés.

L'équipe de MASH, la série télévisée qui a connue un énorme succès vient de tourner son 251e et dernier épisode. Cette série qui raconte les tribulations du personnel d'un hôpital militaire de campagne en Corée a commencé il y a 21 ans et a rencontré un succès considérable dans le monde entier. Les télévisions de quatre continents ont acheté les droits de projection.

François DORÉ Pierre G. PICARD
Dyane PERREAULT
AVOCATS et PROCUREURS

Bureau d'Aide Juridique
5139 Frontenac, tél. 583-1214
Lac-Mégantic G6B 1-12

PARADIS, GIGUERE et PAIEMENT
Claude PARADIS, Robert GIGUERE
et Rose Anne PAIEMENT
AVOCATS

5109 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3833

DR GERALD BOLDUC, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés, 2h00 à 5h00 et 7h00 à 9h00

3544 Nulette 583-1026 Lac-Mégantic

Bélanger Hébert COMPTABLES AGRÉÉS

5330 boul. des Vétérans, LAC-MÉGANTIC (819) 583-0611
234 Dufferin, Sherbrooke (819) 563-2331, Zénith 1-800-567-6101
511 1re Avenue Asbestos (819) 879-5459
314 rue Principale Cowansville (514) 263-2087

THEBERGE, DAIGLE, GRONDIN & HOUE
et Ass., comptables agréés

4516 rue Laval LAC-MÉGANTIC (819) 583-4363

ROGER DUMAS, d.d.
DENTUROLOGISTE

4639 RUE LAVAL 583-0669

GUY LAJEUNESSE, d.c.
docteur en chiropratique

4798 rue Laval LAC-MÉGANTIC, P. Qué 819 583-0128

YVAN PLAMONDON, d.c.
docteur en chiropratique

5005 Champlain - LAC-MÉGANTIC - 583-3187

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie, Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous 8h33-343
1206, rue Frontenac, Lac-Mégantic. Pour médecin de garde, composer:

Dr Daniel Brochu, m.d. L.M.C.C. 583-1529
Dr Normand Dussault, m.d. L.M.C.C. 583-2388
Dr Marc René Nogue, m.d. L.M.C.C. 583-3516
Dr Gérard Chaput, m.d. C.M.F.C.
Dr Claude Nadeau, m.d.

WOUBURN
Centre Municipal
Jeudi soir

DENIS BELANGER
NOTAIRE

Rue Principale LAMBTON
C.P. 37 Tél. (418) 486-7256

AVOCATS

GREFFARD et AUBUT
Pierre GREFFARD et Michel AUBUT
AVOCATS et PROCUREURS

5284 rue Frontenac LAC-MÉGANTIC 583-2776

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr BRUNO BÉDARD
CHIRURGIEN DENTISTE
763, 14e Ave, La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud, tél. 459-6431

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.
DENTISTE

6312 Salaberry LAC-MÉGANTIC 583-4707

COMPTABLES

MICHEL COUTURE, C.G.A.,
COMPTABLE GENERAL LICENCIÉ
ST-GEORGES 45, 151e Rue Est, Tél. (418) 227-0022

LAMBTON (mardi) LA GUADELOUPE
Clinique Médicale Bureau Notaire Lacasse
Tél (418) 486-7480 Tél. (418) 459-6438

FERNAND GRONDIN, C.G.A.
COMPTABLE GENERAL LICENCIÉ

5175 Frontenac LAC-MÉGANTIC 583-2673

DENTUROLOGISTES

GUY PERREAULT, d.d.
DENTUROLOGISTE

LAC-MÉGANTIC

INGENIEURS-CONSEILS • URBANISTES

Lemieux, Royer Donaldson, Fields & Ass.
INGENIEURS CONSEILS
Système d'aqueduc et d'égouts
Travaux municipaux Structures

5240 boul. des Vétérans 144 nord, rue Vimy
Lac-Mégantic Raymond Lemieux, ing. Sherbrooke
(819) 583-2431 Raymond Carbeux, ing. (819) 567-3876

MEDECINS

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie, Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous 8h33-343
1206, rue Frontenac, Lac-Mégantic. Pour médecin de garde, composer:

Dr Daniel Brochu, m.d. L.M.C.C. 583-1529
Dr Normand Dussault, m.d. L.M.C.C. 583-2388
Dr Marc René Nogue, m.d. L.M.C.C. 583-3516
Dr Gérard Chaput, m.d. C.M.F.C.
Dr Claude Nadeau, m.d.

WOUBURN
Centre Municipal
Jeudi soir

NOTAIRES

ALAIN DUMAS, notaire

à LA PATRIE WEEDON
le mercredi de bur.: 1-877-2377
1h. à 6h. - 1-888-2662 rés.: 1-877-2114

VEILLEUX et BOULANGER
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES
5175, Frontenac, LAC-MÉGANTIC, 583-3141

69 rue Principale 121, rue Dallaire
Lac-Drolet, 549-2922 St-Ludger, 548-5438

OPTOMETRISTES

DR MARCEL COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez

Bureaux: 583-0404 5050 rue Frontenac
5058 rue Frontenac

J.-P. PARADIS, d.e.c., l.sc.o.
Docteur en optométrie
Examen de la vue - Verres de contact
Entraînement visuel

Pour rendez-vous: 583-4700 5035 boul. des Vétérans
LAC-MÉGANTIC

ANDRÉ TURGEON
AVOCAT

5175 rue Frontenac LAC-MÉGANTIC, Qué. 583-1477

ARPEUTEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY
ARPEUTEUR GEOMETRE

4333 Baie des Sables - G6B 1R5 LAC-MÉGANTIC (819) 583-3936

DR JEAN ROY, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous 8h00 à midi et 1h30 à 5h00
Mercredi et samedi exceptés

6312 Salaberry LAC-MÉGANTIC 583-2288

Gaston Quirion
COMPTABILITÉ AGRICOLE
déclarations d'impôt et salaire

R.R. 1, ST-LUDGER 549-2296

JEAN-ROCK THIBAUDEAU, d.d.
DENTUROLOGISTE

20, 12e rue, St-Georges Bce (418) 228-7341
228, ave Cartier, La Guadeloupe (418) 459-4224
Rés. 228-7136

Urbanitek

- PLANIFICATION REGIONALE
- URBANISME (aménagement) urbain et rural)
- ENVIRONNEMENT

Marjo LEBEAU,
géogr. M. URB., A.Q.U.

Raymond CADIEUX,
ing. M. URB., A.Q.U.

5240 boul. des Vétérans, Lac-Mégantic (819) 583-2431
150 rue Vimy Nord, Sherbrooke (1-800) 567-6927 (sans frais)

Dr PIERRE LAVIGNE, m.d., F.R.C.S.
CHIRURGIEN GENERAL

5256 Frontenac, suite 101 LAC-MÉGANTIC 583-3118

Daniel DROUIN & Alain TALBOT
NOTAIRES

Me Drouin est cessionnaire des greffes des notaires C. E. Côté et DeLourdes Lippé

4927 Laval LAC-MÉGANTIC 583-0787

VETERINAIRE

DR PIERRE OLIVIER
MEDECIN VETERINAIRE

(Bureau) 5027, Rte 204 PIOPOLIS (résidence)
LAC-MÉGANTIC - 583-3232 583-3231

Les enseignants sortent dehors!

Après avoir sacrifié le salaire de leur dernière journée de travail, en partie pour alimenter le fonds de grève du Front Commun et en partie pour se constituer une caisse de dépannage pour les grévistes les plus nécessiteux, les quelques 200 enseignants de niveau élémentaire et secondaire, dans la région de Lac-Mégantic, ont refusé de réintégrer leurs classes jeudi matin, soutenant ainsi le mouvement de débrayage déclenché par leurs confrères à travers le Québec.

Les enseignants de Lac-Mégantic ont choisi majoritairement de défier le gouvernement en participant à la grève générale illimitée des employés de l'Etat. Ils sont parmi les premiers, après les professeurs de Cegeps, mercredi, à quit-

ter le travail selon le calendrier de grèves préparé par le Front Commun.

Les grévistes risquent des amendes allant de 25\$ à 100\$ par jour par individu et de 5,000\$ à 50,000\$ par jour par syndicat. Le ministère de la

Justice s'arrogerait même le droit d'aller saisir les biens personnels des insurgés pour appliquer ses sanctions.

Le débrayage a obligé les autorités scolaires à décréter la fermeture des classes, mais pas celle des écoles puisqu'elles sont

demeurées ouvertes, accueillant bien volontiers ceux qui parmi le personnel non-enseignant choisissent de s'y présenter en dépit des piquets de grève.

Les enseignants rejettent le décret gouvernemental sur leurs conditions de travail en vigueur jusqu'en décembre 1985, protestent contre les coupures salariales de 20% dont ils sont victimes depuis une semaine et disent craindre que le

bouleversement des tâches décrété unilatéralement par le gouvernement n'amène une diminution de la qualité de l'enseignement tout en menaçant directement plus d'une douzaine de postes pour la seule école polyvalente Montignac.

Ils s'attendaient d'être appuyés lundi par les employés des deux hôpitaux généraux de Lac-Mégantic, mais ces derniers se sont prononcés contre le recours à la grève et devaient donc se retrouver dans leurs établissements plutôt que dehors, hier!



Des grévistes bien vêtus pour la grève qui s'annonce longue.



Un petit groupe de professionnels non-enseignants [au loin] portant pancartes attend de pied ferme les employés de la Commission Scolaire Lac-Mégantic. L'affrontement n'aura finalement pas lieu, les grévistes laissant finalement le passage libre à ceux avec qui ils sont habitués de travailler quotidiennement. [photo l'Écho].

Aux parents des 3160 étudiants touchés...

"Gardez vos enfants à la maison"

Les rues de Lac-Mégantic semblent désertes depuis jeudi. Aucune trace nulle part d'attroupements d'étudiants à la sortie des classes. Les cours étant suspendus, les étudiants de niveau primaire et secondaire ont tous été avisés de rester chez-eux jusqu'au règlement du conflit qui oppose le personnel enseignant au Gouvernement du Québec.

par Rémi Tremblay

La grève des quelque 200 enseignants membres de la C.E.Q. dans le secteur, touche 1326 étudiants fréquentant la Polyvalente Montignac et 1834 autres de niveau primaire dans les écoles de la Commission Scolaire Lac-Mégantic.

Les commissions scolaires ont avisé les parents, par des messages à la radio, jeudi matin, de garder les enfants chez-eux, étant donné l'absence en classe du personnel enseignant.

Les transports scolaires ont cessé mercredi soir, mais les établissements d'enseignement restent quand même ou-

verts pour permettre aux administrateurs, au personnel cadre et au personnel de soutien de poursuivre leur travail... quasi normalement.

Education aux Adultes perturbée

Le Service de l'Éducation aux Adultes de la Commission Scolaire régionale de l'Estrie à Lac-Mégantic est également paralysé depuis le début de la grève. Les débrayages touchent environ 75 adultes qui étaient à terminer leur session d'automne et environ 250 autres qui devront attendre la fin du conflit pour entamer une nouvelle session. Les responsables de ce service avaient cru bon de retarder le début



Les grévistes ne se font guère menaçants sur les lignes de piquetage. C'est avec le sourire que ce groupe d'enseignants de la Polyvalente Montignac a fait une haie d'honneur pour laisser passer leur directeur-général, M. Jean-Guy Fredette. [photo l'Écho].

des nouveaux cours aux adultes en prévision de la grève. Ces cours, d'une durée de 10 semaines, pourraient tout aussi bien débuter au mois de mars si le conflit s'éternisait jusque là, mais on craint que plus le temps passe, plus les personnes

déjà inscrites se désintéressent des cours et annulent leur inscription, du moins pour cette année.

De leurs côtés, les comités d'école et les comités de parents ne se sont toujours pas manifestés jusqu'à maintenant.

[RT] Le personnel de la Commission scolaire régionale de l'Estrie qui désire travailler en dépit du mouvement de débrayage des enseignants peuvent le faire. "Ils n'ont qu'à se présenter à l'école aux heures qui leur ont été indiquées" a précisé M. Norman Colgan, agent d'information à la C.S. de l'Estrie.

Des constables de la police municipale veillent, matin et midi, à ce que les grévistes ne puissent empêcher les non-enseignants à se rendre à leur travail.

Malgré tout, à peine 60% des employés de soutien et de secrétariat de la Polyvalente Montignac ont franchi les piquets de grève, derrière leur directeur-général, au cours de la journée de jeudi. Des employés qui avaient manifesté l'intention d'être à leur poste, ont viré de bord devant les lignes dressées aux entrées de la polyvalente.

"J'avais demandé que les abords de l'école soient dégagés, mais j'ai pu constater, jeudi matin, qu'ils ne l'étaient pas", a souligné le directeur de l'école, M. Jean-Guy Fredette. Les policiers muni-

cipaux devaient voir à libérer totalement les accès, mais à ce qu'on a pu voir, jeudi, les grévistes n'ont bougé que pour laisser passer ceux qui insistaient, refermant les accès immédiatement derrière eux, sans qu'interviennent les policiers.

Les concierges, par exemple, ne se sont pas pointés de la journée, s'en tenant ainsi à la décision qu'ils avaient pris plus tôt

au cours de la semaine, de respecter les lignes.

La direction de l'école ne pouvait prévoir qu'elle serait la situation tout au cours de la semaine et quel pourcentage, les employés non-enseignant refuseraient de retourner au travail.

Jeudi, aucune politique n'avait encore été adoptée quant aux mesures disciplinaires à prendre contre ces employés.

Les locaux restent ouverts le soir

La Commission Scolaire de Lac-Mégantic n'a encore annulé aucune activité sociale décalée et soirée dans ses différentes écoles du territoire, si refusant pour l'instant à fermer les portes aux organismes et groupes communautaires.

Il en est autrement à la Polyvalente Montignac où les activités sportives ont toutes été contremandées. Le spectacle de marionnettiste géantes produit dimanche par le Comité Culture Mégantic Inc. a été présenté tel que prévu, cependant, et tout indique que les skieurs du Grand Fond de l'Estrie pourront aussi disposer des locaux de la polyvalente durant la fin de semaine du 13 février même si la situation devait ne pas être encore revenue à la normale à cette date.



Le public a fait preuve de solidarité en donnant plus d'argent pour Centraide-Estrie

Sur le Pont d'Agnès
(des éditions antérieures)
par Louis-Philippe POULIN
(Tous droits réservés)



M. MARCEL LABONTE

Le président de la campagne de financement de Centraide-Estrie, M. Marcel Labonté, a dévoilé les résultats de la dernière campagne, en attribuant à la générosité des estriens la collecte-record de 186,105,18\$, soit le plus haut montant jamais recueilli par cet organisme.

Les chiffres indiquent une augmentation de 11,4% sur ceux de l'an dernier, alors que l'Estrie avait souscrit pour 167,000\$ à la campagne '81.

"Les gens sentent bien la nécessité de faire preuve de solidarité pour

"donner un coup de main aux gens de chez-nous" comme le suggérait le slogan de notre campagne". Pour M. Labonté, il ne fait aucun doute que la campagne n'aurait pu remporter pareil succès sans le travail gigantesque de centaines de béné-

voles qui ont consacré temps et énergie, soit en sollicitant le public, soit encore en supervisant l'organisation des collectes dans les différents secteurs.

Des augmentations presque partout

Dans le secteur résidentiel, le montant recueilli a été de 65,925\$, une augmentation de 17,9% sur la campagne

précédente. Le monde des affaires a souscrit 59,450\$, soit 18,3% de plus.

Chez les employés de commerces et industries, on a versé 7,890\$, soit 2,300\$ de plus. La seule baisse notoire a été enregistrée au niveau des employés du secteur public et para-public qui ont contribué pour 6% de moins que l'an dernier.

"Ceci est sans doute dû à la morosité qui existe chez ces employés" a déclaré M. Labonté.

On note une augmentation dans le secteur du clergé et des communautés religieuses, alors que le secteur des professionnels, les dons spéciaux et les contributions des municipalités sont demeurés au même niveau qu'en 1981.

La Nouvelle Vague, c'est le premier mois de l'année qui nous l'a apportée; le plus petit mois de la douzaine, février, l'appuiera-t-il?

Ceux qui se sont déjà bercés de l'illusion que nos hivers canadiens s'en allaient ailleurs et que nous échangeons pour ceux des pays chauds, sont aujourd'hui revenus à la réalité.

Faire une chute est une chose facile et n'exige que peu d'effort; s'en relever n'est pas aussi facile et cela devient quelque fois tout un problème.

On dit que le temps fuit et cela est exact! Comme il est surprenant de constater cependant que dans cette fuite, sans arrêt, il n'oublie personne sur son passage.

Heureusement qu'une grande partie de cette glace fondra sur place, car la Chaudière ne serait pas assez grande pour la recevoir.

Celle qui a recouvert nos rues et nos trottoirs en aura fait danser plus d'un passant.

À quand l'arrivée de la première corneille?

Nos propriétaires d'établissements ne doivent pas moins graisser leurs bottes et préparer leurs raquettes.

Même si la présente saison se fait mi-hiver et mi-printemps, la saison du printemps n'est pas encore arrivée.

genre pourrait être des plus utiles chez-nous. A suivre.

Equipe au Projet: Développement Régional du Transport Adapté

50 ans de vie Colombienne



Les Chevaliers de Colomb de Lac-Mégantic ont profité de leur banquet annuel des Fêtes pour exprimer leur reconnaissance envers leurs membres honoraires à vie qui ont 50 ans et plus de vie colombienne. Sur la photo, nous reconnaissons M. Wilfrid Bellefleur, Georges Périnet, Yvon Perreault, le Grand Chevalier Jean-Yves Sévigny, Wilfrid Fortin et Wilfrid Duquette. D'autres personnes honorées n'apparaissent pas sur la photo; il s'agit de MM. Wilfrid Richard, Denis René, Henry Britt, Joseph Huot et Joseph Demers. Félicitations à ces personnes qui ont consacré une grande partie de leur vie à la cause communautaire.

Agrandissement d'une usine de meubles à Scotstown

Shermag Inc. de Lennoxville a obtenu une subvention fédérale au montant de 70,000\$ pour son projet d'agrandissement de son usine de fabrication de meubles située à Scotstown.

La subvention, annoncée la semaine dernière par le député de Mégantic-Compton-Stanstead, M. Claude Tessier, a été accordée par le ministère de l'Expansion Économique Régionale, en vertu de la loi sur les subventions au développement régional. Elle représente 20% du coût d'immobilisation autorisé.

Le transport adapté: pour quoi et pour qui?

L'existence du transport adapté remonte à une date récente dans notre histoire.

Il vient du fait qu'une partie de la population des grandes villes ne pouvait utiliser le "Transport en Commun" régulier.

On a résolu ce problème en mettant à la disposition des personnes handicapées physiques, des personnes handicapées mentales et des personnes âgées ayant des difficultés à marcher, un système

d'autobus équipé de facilités d'accès. Ces véhicules vont chercher leurs passagers directement à leur domicile. Ainsi, on a permis à tous les citoyens d'être sur "un même pied" d'égalité.

Dans notre région, on sait que plus de cent cinquante personnes sont affectées d'une difficulté de déplacement quelconque. C'est donc dire, qu'un transport de ce

L'ÉCHONomie

Aligro inc. finaliste aux Mercuriades provinciales

La Chambre de Commerce de la province de Québec publiait récemment la liste des finalistes aux Mercuriades 1983 et le nom de Aligro Inc. y apparaissait dans la section "marketing", petite et moyenne entreprise. Comme on le sait, les Mercuriades sont remis chaque année aux entreprises québécoises dont la performance fut exceptionnelle dans une discipline particulière.

Aligro Inc. a connu au cours des dix (10) dernières années une croissance remarquable. Fondée en 1973, cette entreprise prévoit au 31 mars 1983 un volume d'affaires annuel de 108 millions.

Aligro Inc. possède des centres de distribution à Thetford-Mines, Matane et Alma et six (6) libre-service à Thetford-Mines, Matane, Alma, Sherbrooke, Victoriaville et La Baie. De plus, à Beauceville, Aligro Inc. opère une division de fruits et légumes et de produits surgelés sous le nom de Alifruit Inc.

Comme on le sait, Aligro Inc. est grossiste en alimentation et dessert les chaînes d'épicerie suivantes: Servi Mart, Servi Pro, Servi Plus, Servi Express, Action Plus, Dynamique et Sertard.

Nous ne pouvons que se réjouir du succès de cette entreprise à 100% québécoise et lui souhaiter Bonne Chance pour le titre de l'entreprise de l'année.



Le président de Aligro Inc. M. PAUL-ÉMILE GRENIER



JOURNAL HEBDOMADAIRE REGIONAL
fondé en 1929

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans
G6B 2G5 - tél. 583-1630

LAC-MEGANTIC

MEMBRE DES HEBDOS DU CANADA et
de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION



LES HEBDOS REGIONAUX
ASSOCIATION DES EDITEURS
DE LA PRESSE REGIONALE
FRANCOPHONE



CIRCULATION CERTIFIEE

Mme L.-Philippe Poulin, directrice

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Itée
St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe - Enregistrement no 1148

ABONNEMENTS: Canada: 1 an \$10.50
2 ans \$20.00
États-Unis: 1 an \$35.00

Les cendres chaudes causent encore des problèmes

Un camion des Entreprises Marlow Inc., affecté à la cueillette des ordures ménagères dans la ville de Lac-Mégantic, a été sérieusement endommagé par un incendie qui s'est déclaré dans les ordures, à cause d'un tas de cendres chaudes camouflé à travers des déchets domestiques.

Ce n'est pas la première fois, depuis le début de l'hiver, qu'un tel incident se produit, en dépit des avertissements lancés aux citoyens de ne déposer au chemin que de la cendre refroidie, mise dans des sacs de plastique.

On suppose, dans ce cas-ci où les dommages matériels s'élèvent à plus de 1.500\$ sans compter les inconvénients dus au ralentissement du service, que la cendre avait été camouflée parmi les déchets, par un propriétaire pressé de s'en débarrasser. Le mouvement du camion attise la braise et il suffit de quelques minutes, alors pour que l'incendie se déclare.

Comme la cueillette des centres fait partie intégrante du contrat accordé à l'entrepreneur, ce dernier ne peut refuser de les recueillir le long de son circuit. Cependant, le directeur-général de la ville, M. Denis Roy, a rappelé aux préposés des services sanitaires qu'ils pouvaient en tout temps laisser la cendre sur place, si celle-ci n'était pas correctement placée dans des sacs de plastique, séparément des autres déchets domestiques. "Comme la plupart du temps, les gens déposent leurs ordures au chemin la veille du passage du camion, on suppose que si la cendre est encore chaude, le sac de plastique aura fondu avant l'arrivée du camion. Et ce sera alors au fauteur de retenir la leçon pour une prochaine fois".

Le nombre de citoyens chauffant au bois a augmenté, cette année, en proportion des autres années, en raison des programmes fédéraux de conversion de systèmes de chauffage. Le volume de cendre a donc augmenté lui aussi.

Ce sont surtout les nouveaux initiés à ce mode de chauffage qui commettent l'erreur de se débarrasser trop rapidement des cendres, faute de place pour les

dir dans un contenant métallique laissé à l'extérieur de la maison ou encore de s'en servir comme engrais pour le jardin en la camouflant sous la neige pour éviter que les dernières braises ne soient emportées par le vent.

entreposer. On recommande de les laisser refroidir.



LE BAIL en capsules

1- LE BAIL RÉSIDENTIEL

Le bail est un contrat de location, écrit ou verbal, conclu entre un propriétaire et un locataire. Quand on loue un logement il y a toujours un bail, même s'il n'y a pas échange de documents.

La Régie du logement met gratuitement à la disposition des propriétaires et locataires un bail qui contient les principales dispositions qui régissent leurs relations. On peut se le procurer dans les bureaux de la Régie, ceux de Communication-Québec ainsi que dans les caisses populaires et les succursales de la Banque d'épargne.

Le bail contient deux sections: les conditions parti-

L'Écho de Frontenac, mardi, 1er février 1983 - A-5
culières et les dispositions obligatoires.

1- Les conditions particulières: Propres à chaque entente, elles comprennent les noms et adresses du propriétaire et du locataire, la description des lieux à louer, la durée du bail, le montant du loyer et toute autre cause supplémentaire. Ex.: chauffage à la charge du propriétaire, ou enlèvement de la neige de l'entrée du garage par le locataire. Il faut veiller à ce que ces conditions ne contreviennent pas aux dispositions obligatoires.

2- Les dispositions obligatoires: Fixées par la loi, ces dispositions sont les mêmes pour tout le monde. Celles contenues dans le bail sont relatives aux obligations du propriétaire et du locataire.

Même si l'on peut s'entendre verbalement, la Régie recommande fortement de signer un bail pour la location d'un logement.

La semaine prochaine: "La conclusion du bail".

Monique Gougeon
Agent d'information

En plus de la réduction d'impôts,
à la caisse j'obtiens un service de qualité
tout en profitant d'un bon taux d'intérêt.

L'ÉPARGNE-RETRAITE

Desjardins, un excellent choix!

la caisse populaire  desjardins



13^{1/2}%

- REER à taux fixe
- Terme de 3 ans
- Intérêt payable à l'échéance

* Autres modalités et conditions disponibles à votre caisse populaire.

LISEZ LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE

Les médicaments ne peuvent vous aider si vous ne les prenez pas comme il faut.

Le Conseil de la Santé Familiale en Canada
170 avenue Robitaille, Québec
Les pharmacies des médicaments

Histoire de St-Hubert de Audet

par: GASTON GRENIER

M. le maire Valère Boutin (1932 à 1934)

Après avoir pensé à tout cela, M. Valère Boutin retourne au Séminaire, le prix demandé lui convient et il achète le tout. On lui parle du pont temporaire, M. Boutin répond qu'il a une idée et que dans quelques semaines, il va le construire lui-même ce pont, de plus, il ajoute qu'il n'aura pas besoin d'une tige de fer si son projet se matérialise tel que prévu. Il n'y a pas d'illusion dans tout cela, puisque aussitôt ses plans dessinés, M. Boutin part pour Laval avec des hommes et quelques voyages de bois et il construit rapidement ce pont si redouté en bois, il n'y a aucun pilier dans le cours d'eau. Forcément, on passe sur le nouveau pont pour construire le moulin et les autres bâtiments nécessaires pour mener à bonne fin les opérations qui doivent durer cinq ans au moins.

À l'automne, le gros travail débute, cent hommes y trouvent de l'emploi, soit à la coupe du bois, ou au moulin à scie. Très tôt, on commence à scier et à charroyer tout ce bois, en passant non pas sur le pont de Paris, mais sur le pont Boutin. Le tout se déroule fort bien du début à la fin des opérations, cela a duré tout ce temps, "le pont Boutin", a bien supporté tout ce lourd trafic, aucun accident n'est survenu en traversant la rivière. Les contremaîtres de l'Anglo sont venus voir cela quelques fois. Ils n'en croyaient pas leurs yeux, cependant un jour, il faut accepter l'évidence, tout le bois est rendu à Québec. Il ne reste qu'à démonter le pont, le bois est encore bon et il vaut beaucoup plus qu'en 1939. Voilà.

Pourtant, M. Valère Boutin n'était pas un ingénieur civil, ni un entrepreneur en travaux publics, cependant, il a fait avec un succès évident, ce que d'autres plus compétents en titre du mois, avaient dédaigné parce que trop onéreux et non rentable. Néanmoins, M. Boutin a réalisé une bonne affaire, la meilleure de sa fructueuse carrière, probablement. Il faut donc dire que l'initiative personnelle compte pour beaucoup pour assurer le succès à la collectivité parfois, même si on ne parle pas tellement de ces faits, qui ne sont pourtant pas honteux.

Ici, je pense devoir ajouter que la population doit se souvenir de ces pionniers, qui avec de petits capitaux, ont assumé le risque de construire des petites industries, qui convenaient à leurs aptitudes dans le domaine du bois, car il n'y avait pas alors d'autres possibilités. Quelques-uns de ces audacieux précurseurs ont fait de l'argent, d'autre en ont fait aussi, pour en perdre plus tard, car il y a de l'impondérable dans ce genre d'activités. Une année tout va bien, tout à coup, le marché du bois s'alourdit, la température est inclément, la machinerie se fatigue, ou se brise, il faut payer les hommes même si la production s'écoule mal, ou que les bris de la scierie ne font travailler que les préposés à l'entretien. Un petit capital diminue vite, lorsque tout va mal dans ce genre d'opération.

Cependant, ces hommes dynamiques, ou audacieux, ont persévéré, ils ont encaissé les mauvaises années, comme les médiocres et les bonnes, en attendant leur retraite, leur départ, ou leur décès. Les journaliers et même la plupart des cultivateurs ont travaillé pour eux, soit pour la coupe du bois ou au moulin à scie. Les salaires n'étaient pas très forts, ils étaient en proportion des possibilités de ce temps et aussi du coût de la vie de cette époque. La plupart de ces petits salariés ont élevé de grosses familles, ils y ont trouvé leur subsistance, ils ont eux aussi réalisé à l'occasion des projets personnels. Cela à l'époque où chacun prenait ses responsabilités et elles étaient diverses, car il n'y avait pas de bien-être social, ni pension d'aucune sorte, l'assurance-chômage et les allocations familiales n'existaient pas non plus. Chacun édifiait son avenir, lui-même sans avoir à compter sur des plans de retraite, ou le régime de rente, ni sur les sacrifices ou les labours des autres.

(à suivre)

47e assemblée générale annuelle

La Caisse Populaire de Ste-Agnès dépasse le cap des 25\$ millions

- Trop-perçus de \$442,476
- Ristournes aux membres: \$228,445
- Réserve générale \$1,036,901

Quand tout le monde parle de crise économique et de récession, la Caisse Populaire de Ste-Agnès de Lac-Mégantic prouve à ses sociétaires et à la population qu'il est possible de traverser cette période difficile, grâce à la solidarité et à la participation.

La présentation des états financiers dimanche dernier, le 23 à la salle de l'école Sacré-Coeur, le prouve de façon évidente. Plusieurs sociétaires ont voulu assister à cette réunion présidée par Monsieur Albert Fontaine, président du Conseil d'administration. Monsieur Réginald Bourret, directeur, commenta le bilan de l'année se terminant le 31 octobre 1982. À la fin de l'exercice financier, la caisse avait atteint \$25,134,671 d'actif, soit une augmentation de \$4,283,992 sur l'année précédente. Ce montant représente un pourcentage d'augmentation de 20,57%, ce qui est élevé considérant le contexte économique actuel.

Cet actif se compose comme suit: en caisse et dépôt au fonds de liquidité \$3,760,035; placement \$5,568,173; prêts personnels et commerciaux \$6,005,044; prêts hypothécaires \$8,848,991; immobilisations \$443,785; intérêts payés d'avance sur le capital social \$33,439; intérêts gagnés non-perçus et autres éléments d'actif \$475,204; pour un total de \$25,134,671.

Le passif de la caisse est composé de dépôts des membres \$23,014,757; intérêts courus non payés et autres éléments de passif \$590,909.

L'avoir de la caisse se compose du capital social \$305,065; les trop-perçus avant répartition \$362,886 et la réserve générale \$861,054 pour un total de \$25,134,671.

TROP-PERÇU de \$442,476

Les revenus de la coopé-

rative ont été de \$3,507,415 comparativement à \$2,628,835 pour l'année 1981. Ils se composent de revenus d'intérêts sur l'actif liquide de \$989,496; intérêts prêts personnels et commerciaux \$992,073 et prêts hypothécaires \$1,525,846; autres revenus \$80,949. Les dépenses se répartissent comme suit: frais d'intérêts (dépôts des membres) \$2,407,892; assurance-dépôts et prêts \$133,051; créances douteuses et frais inhérents \$47,775; contribution à la fédération \$81,308; frais du personnel \$335,618; informati- que \$44,048; local \$38,479;



Quelque 200 sociétaires assistaient à la 47e assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Ste-Agnès.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE POP STE-AGNÈS: Le directeur M. Réginald Bourret commente le rapport annuel de la Coopérative d'épargne de crédit devant quelque 200 personnes réunies à l'occasion de la 47e assemblée générale; on reconnaît (au centre) M. Albert Fontaine, président du conseil d'administration, et (à gauche) M. René Leblanc, analyste en formation, délégué de la Fédération de l'Estrie des Caisses populaires.

divers \$57,717.

Sur \$442,476 de trop-perçu, il faut déduire \$79,590 d'impôt et \$33,438 d'intérêts payés d'avance sur le capital social.

La caisse aura donc versé, dans la région de Lac-Mégantic, près de deux millions et demi de dollars en intérêts.

Ristournes aux membres: \$228,445

Les membres de l'assemblée générale ont entériné la suggestion du Conseil d'administration de répartir le trop-perçu comme suit: un supplément de 3% sera payé en surplus d'intérêts sur le capital social, soit \$9,630; \$33,438 d'intérêts ont déjà été payés d'avance sur le capital social; supplément d'intérêts sur épargnes stables 3% des intérêts versés soit \$34,303. Pour leur part, les emprunteurs qui effectivement en 82 n'ont pas été choqués par les taux d'intérêt se verront remettre une ristourne sur les reconnaissances de dettes de 6% des intérêts payés, soit \$59,524 et 6% des intérêts payés sur les prêts hypothécaires pour un montant de \$91,550; \$175,847 seront appliqués à la réserve générale, la portant ainsi à \$1,036,901.

Rapport du conseil de surveillance et de la commission de crédit

Le président du Conseil de surveillance, Monsieur Pierre L'Heureux, a donné

lecture du rapport des activités du comité qu'il préside tandis que Monsieur Dominique Bouchard brossa un tableau des prêts consentis au cours de l'année par la Commission de crédit.

Élections

Au conseil d'administration, Madame Lucille Blais et Monsieur Réginald Bourret ont été réélus; font également partie du conseil d'administration MM. Albert Fontaine, président, Jacques Blanchet, vice-président, Gaétan Poulin, Conrad Lacombe, Marcel Bellefleur, administrateurs.

À la commission de crédit, M. Marcel Rancourt a été réélu; il est secondé à son poste par MM. Dominique Bouchard, président et Joseph Dostie.

Au conseil de surveillance, M. Jean-Paul Fauteux a été réélu; font également partie de ce conseil MM. Pierre L'Heureux, président et Yvan Larocque.

Comme à chaque année, à cette réunion, la Fédération des caisses populaires de l'Estrie avait délégué un représentant comme personne-ressources. Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. René Leblanc, analyste en formation, qui adressa la parole à la fin de la réunion.

Faits saillants de l'année 1982

La caisse Ste-Agnès a apporté son appui à maintes reprises, tant au niveau social que communautaire et culturel. Elle a ouvert ses portes lors de la contribution volontaire annuelle (C.V.A.) de la paroisse Ste-Agnès ainsi que de la paroisse de St-Jean Vianney.

Elle fut l'hôte pour une troisième année consécutive du téléthon de la Paroisse Cérébrale.

Les gens se rappelleront sûrement l'initiative de leur caisse lors de la semaine DESJARDINS avec les costumes d'antan, l'orgue, etc... Les étudiants, pour leur part, n'ont pas été oubliés par la caisse, puisqu'il y a eu le Concours International des Jeunes et la remise de plusieurs gilets à l'École Sacré-Coeur lors de jeux olympiques scolaires.

Trois expositions se

sont tenues à l'intérieur de la caisse, deux d'entre elles étaient l'initiative de l'Association des Artisans de la région de Lac-Mégantic et l'autre, M. Albert Trudel, artiste-peintre bien connu dans notre région.

Au niveau des services, la caisse a accentué l'offre de prêts aux commerçants et aux industriels, grâce aux diverses possibilités de financement dans ce domaine, soit marges de crédit, prêts à long terme, prêts aux petites entreprises, financements d'équipements, etc. L'année 82 a surtout été marquée par une multitude de programmes gouvernementaux, tant fédéral que provincial, incitant les gens à acquérir une propriété ou à la rénover.

Les employés ont dû faire preuve de polyvalence afin de conseiller les administrateurs de la caisse, les employés et les membres, la coopérative d'épargne et de crédit entreprend l'année 1983 avec optimisme.

LAFONTAINE & Fils EXCAVATION

Raymond LAFONTAINE, président
CONTRACTEUR EN EXCAVATION

CAMIONS - BACHO - BULDOZER - PELLERES SUR CHENILLES - NIVELEUSES
GRAVIER - SABLE - TERRE - TRAVAUX AGRICOLES OCTROYES
CHAMPS D'EPURATION - FOSSES SEPTIQUES EN BETON
CREUSAGE et FONDATIONS de MAISON - TERRASSEMENT

ESTIMATIONS GRATUITES

2900 rue Laval Nord — LAC-MEGANTIC
COMPOSEZ **583-3335**



Jean-Luc Bilodeau

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN



SERVICE RAPIDE

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

RÉSIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

544-2971

842 RD RODRIQUE WOBURN

Cambriolée pour la troisième fois...

Une station-service a mis à dure épreuve son coffre de sûreté

(R.T.) - Pour la troisième fois en l'espace d'un an, des voleurs se sont introduits par effraction dans la station-service O. Desloges Texaco, rue Frontenac, dans la nuit du 21 au 22 janvier, dans l'espoir de percer le mystère du coffre-fort... mais en vain.

Les appaches n'ont pas réussi à mettre la main sur les recettes de la journée, bien qu'ils aient complètement brisé le mécanisme d'ouverture du coffre. Ils ont dû prendre la fuite en n'emportant qu'une dizaine de cartons de cigarettes.

Ils ont tout probablement profité du passage d'un convoi du Canadien Pacifique, à proximité, pour briser une fenêtre sur

le côté de l'immeuble, sans être entendus par les voisins. À l'aide d'une barre de fer, ils ont ensuite forcé la porte séparant le garage du bureau. Ils ont dû travailler longtemps, accroupis sur le plancher, pour tenter de venir à bout du coffre, sans être vus des patrouilles policières. En désespoir de cause, après avoir causé pour environ 2,000\$ de dommages, ils ont disparu par où ils étaient venus.

L'argent étant bien à l'abri dans le coffre, mais pour pouvoir la récupérer, le propriétaire a dû utiliser les services d'un spécialiste qui a mis quatre heures pour en venir à bout à l'aide d'une perceuse.

La police enquête sur les déplacements, cette nuit-là, de présumés suspects.



Les voleurs ont probablement travaillé tout aussi fort pour essayer d'ouvrir le coffre-fort camouflé sous le plancher. S'ils avaient pu mettre la main sur le manuel d'instruction du manufacturier, peut-être auraient-ils venu à bout de leur sombre besogne.

(Photo L'Écho)

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 31 janvier 1973)

TROP-PERÇU - Les sociétaires de la Caisse Populaire Ste-Agnès se partagent 63,853,74\$ en trop-perçus. Grâce à une année sans précédent, l'ac-

tif de la caisse augmente de 23,4% pour atteindre 4,5\$ millions.

CENTRE MGR BONIN - Le Club Optimiste de Lac-Mégantic se dit favorable à l'acquisition du Centre Mgr Bonin par la ville de Lac-Mégantic, au cours d'une campagne pré-référendaire. Les propriétaires et les locataires inscrits au rôle d'évaluation doivent prendre la décision finale lors d'un vote, le 25 février 1973. "Impossible de continuer à opérer le Centre si la municipalité ne l'achète pas" mentionne un placard publicitaire diffusé par la ville. La ville pense qu'elle pourrait s'acheminer alors vers la formation d'une commission régionale des loisirs!

POPULATION en hausse - Au cours de l'année 1972, la population de la ville de Lac-Mégantic s'est accrue de 73 âmes, passant de 6,829 à 6,902. En 1971, la ville avait connu une hausse de 86 âmes. C'est encore inférieur cependant au chiffre de 7,108 enregistré en 1968.

BLESSÉ EN MOTO-NEIGE - Un homme d'affaires de Lac-Mégantic, M. Conrad Cliche, a été grièvement blessé au cours d'une excursion de moto-neige dans la région de Piopolis. Il s'est infligé une fracture du crâne en entrant en collision avec une voiture en stationnement.

ÉDUCATRICE HONORÉES - Quatre professeurs ayant œuvré de longues années dans le domaine de l'éducation, sont honorés par le corps professoral. Il s'agit de Soeur Annette Nadeau de Ste-Cécile, Mme Armande Poulin de Lac-Mégantic,

Mme Jeanne d'Arc Langlois de Notre-Dame des Bois et Mme Ida Belle-garde de Lambton.

IL Y A VINGT ANS

Une vague de froid, accompagnée de vents violents, déferle sur la région, provoquant de la poudrière et paralysant la circulation. - Élections de trois échevins à la ville: MM. J. Aristide Roberge, Paul-Émile Turgeon et René Paré. - Mme G.M. Stearns est réélue présidente de la Société Saint-Vincent de Paul.

IL Y A TRENTE ANS

Le major H.-Ls Audet meurt à l'âge de 55 ans et 5 mois. - M. Joseph Grégoire est réélu maire de Ste-Cécile par acclamation. - Le président de la St-Vincent de Paul est M. François Dallaire. - La quête de la guignolée rapporte une somme record de 826\$. - À l'échevinage, sont réélus par acclamation: MM. Joachim Lacombe, Gérard Letellier, Henri-Ls Martel et Henri-Louis Lacroix; il y a lutte dans le quartier sud entre Lucien Mercier et Philippe Brulotte.

IL Y A QUARANTE ANS

MM. Jos Dion et G.M.

Stearns sont choisis présidents du comité d'organisation du mouvement de l'Aide à la Russie. - Le député fédéral, M. J.A. Blanchette est nommé "whip" pour la province de Québec à la Chambre des Communes. - MM. Irenée Mercier, Denis Lemay, J. Stewart sont réélus pour acclamation à

l'échevinage. - Un festival a lieu à la salle paroissiale sous le patronage de Mgr J.A. Bonin.

IL Y A CINQUANTE ANS

M. J.-E. Letellier est réélu maire de Lac-Mégantic. - En 1931, la population de la ville atteignait 4,470; en 1932, elle baissait à 4,423.

Avec la BFD, votre projet pourrait faire du chemin!

RABAIS JUSQU'À 4% du taux d'intérêt aux PME
Renseignez-vous sur le programme SIPE auprès de la BFD

Venez nous voir!

LAC-MÉGANTIC / DISRAËLI

M. André Bonneau sera dans votre région

9 FÉVRIER

(pour rendez-vous communiquez au (819) 565-4740

Le seul but de la Banque fédérale de développement est de favoriser l'établissement et le développement des entreprises canadiennes. Si vous avez de la difficulté à obtenir le financement dont vous avez besoin, pensez à nous! Nous vous offrons, en plus des services financiers, un service de consultation et de formation en gestion, ainsi que de l'information sur tous les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise. Passez nous voir!



Banque fédérale de développement / Federal Business Development Bank
2532, rue King ouest, Sherbrooke J1J 2E8 565-4740

Une banque à la mesure de vos ambitions

Canada

DÉMONSTRATION FOURS À MICRO-ONDES

Panasonic

les VEND. et SAM., 4 et 5 FEVRIER 1983

par **Mme Yolande BOULANGER**

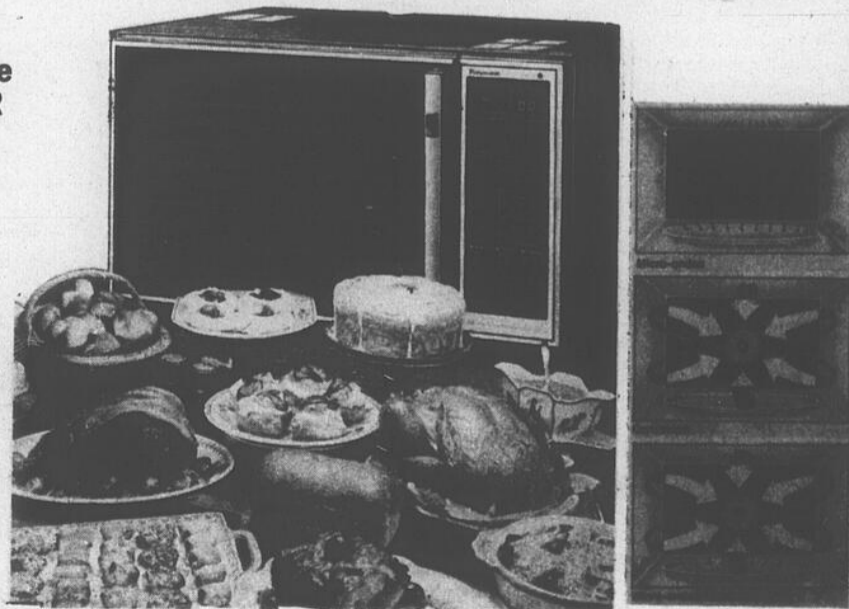
VENDREDI:
2h00 à 4h00
7h00 à 9h00

SAMEDI:
1h30 à 3h30

DEGUSTATION des PLATS préparés sur place et CAFE GRATUITS

BIENVENUE À TOUS

• PLAN MISE DE CÔTÉ
• FINANCEMENT SUR PLACE



Démonstration donnée par YOLANDE BOULANGER

au magasin

Shier Ltée

5200 rue Frontenac - Lac-Mégantic
583-2404

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 83-18 demandes d'autorisation de diffuser des services de télévision payante présentés par des entreprises de réception de radiodiffusion de la région du Québec. Le C.R.T.C. annonce qu'il approuve les demandes de modification des licences des entreprises de réception de radiodiffusion en vue d'autoriser la diffusion des services de télévision payante et à l'avis publié à Lac-Mégantic "L'Écho de Frontenac" le 12 octobre 1982. Cette approbation est toutefois assujettie aux conditions énoncées dans la décision Mégantic Transvision Inc. Lac-Mégantic, Qué. Demande 821805900. Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression, peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-0313; Montréal (514) 283-6607.

Canada

HAI KARATE
LOTION APRES RASAGE
GARE À VOUS EN L'EMPLOYANT!

LAC-MÉGANTIC EST PRÊT pour l'ère de la TV divertissement

Télé-Sélection Mégantic inc. sera en mesure d'offrir aux abonnés du câble deux canaux de télévision payante, Premier Choix sur le canal 17 et First Choice sur le canal 18, à compter des premiers jours de février.

par Rémi Tremblay

Pour capter les émissions retransmises par le satellite Annick "C", la compagnie locale de télévision payante a procédé ces jours-derniers à l'installation d'une antenne parabolique. "Le signal que captera l'antenne sera codé (brouillé) à la tête de ligne, de sorte que les téléspectateurs devront être munis d'un décodeur spécial (débrouilleur) pour recevoir dans leurs foyers les émissions de Premier Choix et

First Choice avec une excellente qualité d'image." assure le vice-président et directeur-général de Télé-

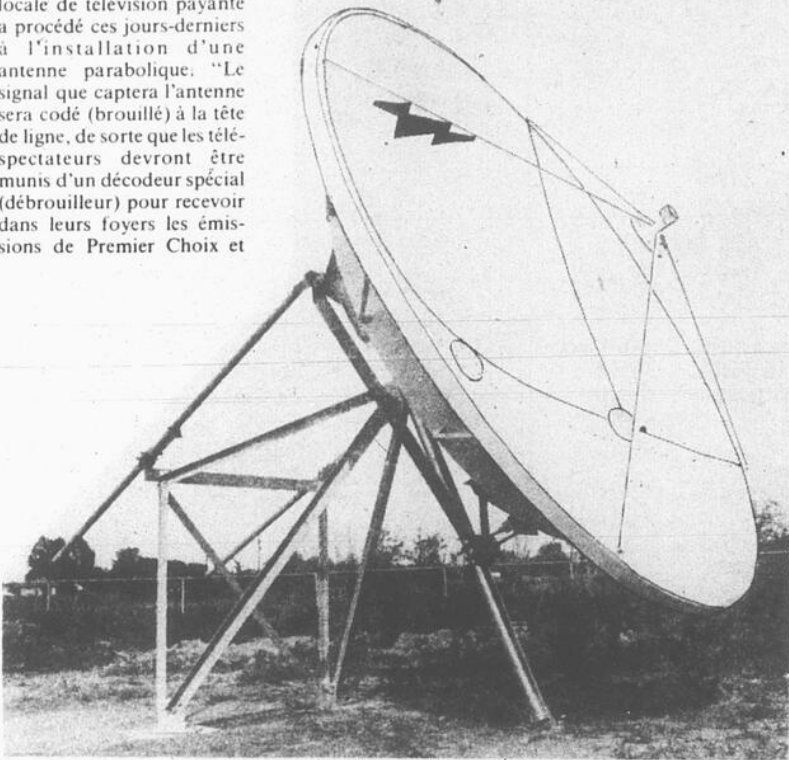
Sélection Mégantic Inc., M. Lucien Cameron. En plus du décodeur, les nouveaux abonnés de la télé-

vision payante devront se munir d'un câble-sélecteur, loué par la compagnie, étant donné qu'il ne reste aucune disponibilité de canal sur le cadran régulier qui en comporte treize.

Télé-Sélection Mégantic Inc. a obtenu l'autorisation du CRTC de diffuser les émissions des deux réseaux nationaux à compter du 1er février, mais comme la liste des personnes intéressées

s'allongent de jour en jour, il faudra compter un certain délai avant que les employés aient pu satisfaire à toutes les demandes d'installation.

On peut d'ores et déjà s'attendre à ce que, dès la première année d'existence de la télévision payante, près de 20% des abonnés de la télévision par câble à Lac-Mégantic soient des adeptes de la télévision payante.



Ca coûte combien la télévision payante ?

(L'Écho) - A combien se montera la facture, si vous décidez de vous joindre aux milliers d'autres téléspectateurs qui ont opté pour la télévision payante, une fois qu'elle sera disponible dans votre localité ?

La compagnie de télévision à péage de votre région, en l'occurrence Télé-Sélection Mégantic Inc., vous chargera des frais d'installation de 25\$. Pour l'abonné qui choisira de louer le câble-sélecteur de la compagnie de télévision à péage, il devra acheter un contrôle à distance au coût de 25\$, plus la taxe provinciale de 9%.

Une fois l'installation faite, vous aurez à payer cha-

que mois pour avoir droit de profiter de vingt-quatre heures de télé-divertissement chaque jour. Votre mensualité sera 11,95\$ par canal, que vous choisissiez Premier Choix ou First Choice, et 4\$ pour la location du décodeur. Il faut ajouter à cela 5\$ pour le câble-sélecteur fourni par la compagnie.

Ce qui revient à dire qu'il vous faut prévoir 50\$ pour entrer la télévision payante

chez-vous, et 22,84\$ par mois pour le premier canal ou bien 35,87\$ par mois pour les deux canaux, First Choice et Premier Choix, dont le contenu diffèrera à 60%.

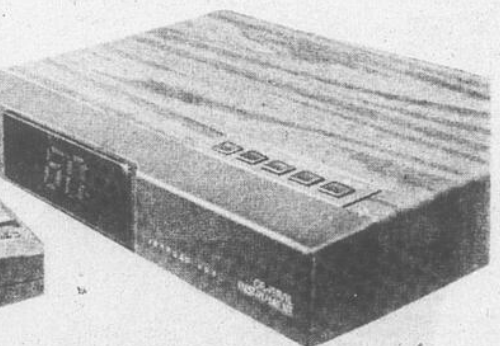
Comme il vous faut être déjà un abonné du câblodistributeur local, en l'occurrence Mégantic Transvision Inc., les coûts du service de base s'ajoutent aux coûts de la télévision payante.

Bien qu'ils aient déboursé pour la plupart jusqu'à 200\$ de plus à l'achat de leur appareil pour ce gadget à toute fin pratique inutile, ces téléphiles sont forcés aujourd'hui de constater quel genre d'erreur a commis l'organisme fédéral en forçant, depuis cinq ans, les manufacturiers à prendre des dispositions afin que des téléviseurs pour la télévision payante, fonctionnant sur des canaux supérieurs à 13, soient disponibles au Canada. Ces nouveaux télé-

viseurs sophistiqués peuvent recevoir jusqu'à 105 canaux sans convertisseur encombrant au-dessus du meuble, mais ils sont également inefficaces pour la télévision payante.

Comme il n'existe aucun moyen d'installer le décodeur fourni par la compagnie de télévision à péage à l'intérieur d'un tel téléviseur à câble-sélecteur incorporé, cela signifie que tous ces gadgets vendus en magasin, y compris la télé-commande, ne sont pas des achats à conseiller avant d'avoir consulté le distributeur de télévision payante local.

Ceux qui possèdent déjà un câble-sélecteur portatif



Ce sont ces câble-sélecteurs à décodeur incorporé, accompagnés d'une télé-commande à distance, dont la compagnie Télé-Sélection Mégantic Inc. muniera tous ses abonnés.

au-dessus du téléviseur pourront s'en servir et ne louer que le décodeur, sauf qu'avant deux ans, ils devront modifier leur installation et opter pour la location d'un câble-sélecteur de la compagnie de télévision payante puisque cette dernière disposera alors d'un

système de contrôle par ordinateur relié à ses propres câble-sélecteurs. À partir du bureau-chef de la compagnie, un employé pourra alors annuler un abonnement ou changer le choix de canal d'un abonné par simple pression du doigt.

Un GUIDE-HORAIRE pour les abonnés du câble

Les abonnés de la télévision par câble à Lac-Mégantic ont commencé à recevoir par la poste le premier numéro de guide horaire de la Société canadienne de communications Premier Choix/First Choice pour les émissions de février.

Selon le vice-président et directeur-général de Télé-Sélection Mégantic Inc., M. Lucien Cameron, les abonnés de Mégantic Transvision continueront de recevoir le guide gratuitement pour les mois de mars et avril, après quoi seuls les abonnés de la nouvelle compagnie Télé-Sélection Mégantic Inc. auront droit à leur exemplaire.

Le premier numéro annonce des films tels: *La Guerre des Étoiles, Y a-t-il un pilote dans l'avion?, Atlantic City, Montenegro, La Nuit de San Lorenzo, La Maison du Lac, Conan le Barbare* et des films plus réservés aux adultes, après minuit, mais toujours de grande qualité.

Les convertisseurs incorporés au téléviseur sont inefficaces pour la télévision payante

par Rémi Tremblay

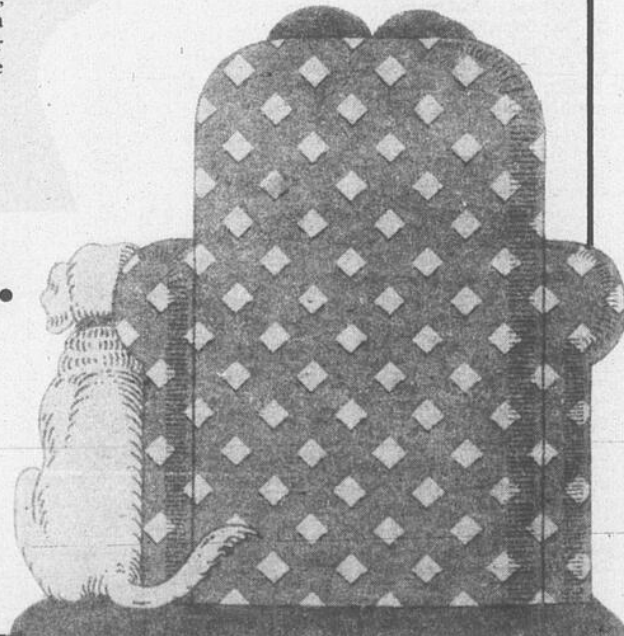
Pendant que le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, moussait bien malgré lui la publicité du réseau de télévision à péage Premier Choix/First Choice en supportant la croisade des mouvements féministes contre la diffusion de films de "pornographie douce", certains propriétaires de téléviseurs désireux de s'abonner au nouveau réseau avaient bien d'autres chats à fouetter en cherchant à comprendre pourquoi le câble-sélecteur incorporé à leur téléviseur, sur recommandation du CRTC, ne pouvait être d'aucune utilité pour la télévision payante.

Télé-Sélection Mégantic Inc.

vous en mettra

PLEIN LA VUE !

Informez-vous : (819) 583-0432



Les retraités de l'enseignement se réunissent...

Au Motel Panorama, le 11 janvier dernier, a lieu la rencontre d'une vingtaine de retraitées de l'enseignement.

En effet, au cours d'un dîner où chacun goûte et le dîner, et la joie de se retrouver, une organisation plus précise s'établit pour le groupe.

On profite de ce précieux temps pour un retour sur l'hommage rendu à Maria Lachance: photos et parution de sa biographie dans "Quoi de neuf!"

On écoute un enregistrement au magnétophone; il s'agit du spectacle du chansonnier Stéphanie Lalonde, à la fête sociale du secteur 05 Estrie, le 9 décembre 1982 au Holiday Inn, Sherbrooke.

L'organisation future se définit ainsi: 1. En février, fête, hommage à Mme Alexandrine Paradis Fortier de Lac Drolet.

2. Visite aux malades, chaîne téléphonique

3. Congrès de juin 1983, Val d'Or.

4. Fête des aînés, automne 1983.

5. Recrutement: actuellement, nous en sommes à 72%.

6. Questions spéciales: avantages que retirent les retraités soit, l'indemnité (un droit à préserver), l'assurance, l'information

7. Magnifiques dispositions offertes par Lucienne Beaudoin qui assistait en novembre, à Rome à la canonisation de Marguerite Bourgeoys devenue depuis la patronne des retraitées.

8. Chant des retraités de Emma Massie qui clôture le tout préparé par Jeanne Lessard, Carmelle Bédard et Yolande Morin et autres.

Il nous a été agréable de se rencontrer. De là,

une possibilité de plus de s'entraider et de fraterniser.

Par Jeanne Lessard, présidente du sous-secteur 5 Estrie pour les retraitées de l'enseignement.

LE BULLETIN de
L'ASSOCIATION des
ARTISANS

Artisanat, hier et aujourd'hui

Nous sommes actuellement à la recherche de patrons et de modèles anciens dans les différentes techniques telles que: broderie (Richelieu et autres), couture (vêtement), courte-pointe, dentelles et toute autre discipline datant d'époque. Si vous possédez de

L'Écho de Frontenac, mardi, 1er février 1983 - A-9 ces patrons ou pièces dans votre grenier ou ailleurs et que vous ayez le goût de faire revivre ces chefs d'oeuvre d'un temps passé, veuillez communiquer avec Michel Parent à la Maison des Artisans au 583-1695. Notez que nous vous remettrons vos patrons et pièces aussitôt que nous en aurons pris connaissance. Merci de votre collaboration.

MAISON DES ARTISANS

Nous réitérons notre invitation à toute la population de la région de venir visiter la Maison des Artisans. Vous y découvrirez des artisans à l'oeuvre en poterie, en cuir, au métier à usser, en couture, à la dentelle aux fuseaux et d'autres. Toutes les oeuvres sont exposés en permanence à la Boutique de la Maison. Les Papetières vous invitent également à venir voir leur local et le travail qu'elles y font dans le recyclage du papier.

NANTES

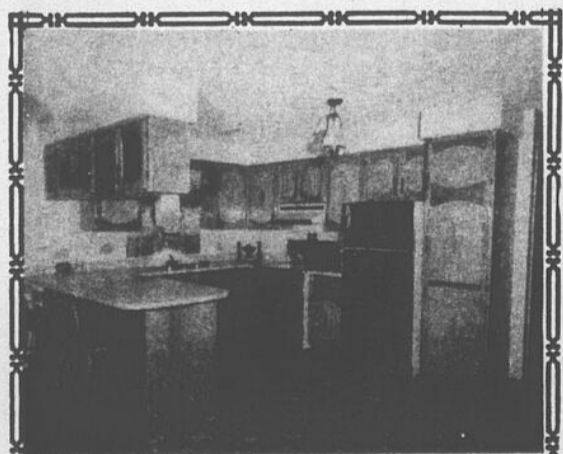
BAL COSTUMÉ

Une nouvelle occasion est offerte à la population de Nantes de rire et de s'amuser. C'est samedi le 5 février que se tiendra ce bal costumé. Les personnes qui le désirent sont invitées à se costumer. Nous sommes assurés que plusieurs personnes nous arriveront avec des costumes des plus originaux. Il y aura plusieurs prix de présence et un prix spécial sera attribué parmi les personnes qui auront un costume. Un orchestre sera sur place pour nous faire danser. Un permis de boisson a été obtenu. Le prix d'entrée est minime, soit 1.00\$ pour adulte et .50\$

pour les enfants. Une invitation particulière est faite aux parents qui ont des enfants qui fréquentent l'école, au club de l'âge d'or et à tous les autres organismes.

Je crois que c'est une occasion unique pour tous les paliers de la population de se retrouver dans une atmosphère des plus réjouissantes. Il ne faut pas manquer cette occasion de s'amuser chez nous avec des gens de chez nous et tout ça à peu de frais.

Alors, du plus petit au plus grand, c'est le 5 février à la salle de l'école de Nantes qu'on se retrouve.



ARMOIRES DE CUISINE, différents modèles
Bahuts - Vanités - Meubles
aussi distributeur des fenêtres UNIK de tous genres

MENUISERIE MEGANTIC enr.

Yvon Piché, propriétaire

3953 rue Québec Centrale

Tél.: 583-4747 (le jour)
583-4310 (le soir)

Mark Ten

Une saveur généreuse.

AVIS: Santé et Bien-Être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: Mark Ten Filtré Régulier "Goudron" 15 mg, Nicotine 1.1 mg/Mark Ten Légère Régulier "Goudron" 12 mg, Nicotine 0.9 mg.

Marché ARGUIN inc.

4881 LAVAL

LAC MEGANTIC

Livraison à domicile

583-0244

BIERE CIDRE et VIN

BOISSON GAZEUSE

SEVEN-UP
750 ml

2.59

carton de 6

GRAISSE
SCHNEIDER'S

.69

boîte 1 lb

MAÏS EN GRAINS

NIBLETS

.69

boîte 12 on.

CÉRÉALES CORN FLAKES

de KELLOGG

1.59

boîte 675 g.

BISCUITS Petit Beurre
LIDO

1.29

cello 400 g.

SAUCE à la VIANDE

pour spaghetti
CATELLI

1.89

boîte 28 on.

viandes

RÔTI de PORC frais
dans l'épaule (genre picnic)

lb 1.25 kg 2.76

STEAK de BOEUF
Surlonge A 1-2

lb 2.98 kg 6.57

SAUCISSES à hot-dog
TAILLEFER

douz. 1.45

BOLOGNE

TAILLEFER
coton ou cello

lb 1.08 kg 2.38

PORC haché frais
dans l'épaule

lb 1.69 kg 3.73

BOUDIN frais
ROY

lb 1.19 kg 2.62

JAMBON cuit extra maigre
pour sandwich

lb 2.49 kg 5.49

BACON

TAILLEFER

pqt 500 g.

2.49

PRODUITS CONGELÉS

BÂTONNETS de SOLE
BLUE WATER

14 on.

2.49

PATATES FRITES

McCain
régulières, juliennes
ou ondulées

sac 1 kg

.99

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 1er AU 5 FÉVRIER 1983

Jus de tomates

HEINZ

48 on.



.99

Biscuits soda

PEERLESS
de WESTON

400 g.

.89

Beurre d'arachides

KRAFT
crémeux



jarre
750 ml

2.59

Pâte Catelli

spaghetti long
ou macaroni coupé



boîte
1 kg

1.18

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

fruits et légumes

BANANES

CHIQUITA

lb .31 kg .68

KIWIS

de Nouvelle-Zélande

grosneur 39

2 / .69

POMMES vertes

GRANNY SMITH

lb .55 kg 1.21

CHOUX-FLEURS

des E.-U.

grosneur 16

ch. .89

OIGNONS du Québec

sac 5 lb

ch. .65

PÉPITES de chocolat

HERSHEY'S

1.69

cello 350 g.

PECHES en moitiés

DEL MONTE

.99

boîte 19 on.

Assouplissant liquide

DOWNY

4.29

format 3 l.

SALADE de FRUITS

DEL MONTE

.99

boîte 19 on.

Serviettes féminines

LIBERTÉ NOUVELLE

Maxi

3.69

boîte de 30

SAVON de TOILETTE

COAST

1.89

pqt 4 barres

D'année en année...

LE MARCHE ARGUIN

Toujours là, pour mieux vous servir

4881 Laval

Lac Mégantic

583-0244

L'immatriculation des véhicules étalée sur 12 mois

Deux subventions dans le cadre de "Nouveaux horizons"

Le renouvellement de l'immatriculation des véhicules routiers pour 1983 est en cours. Les automobilistes qui désirent se prévaloir du service postal pour renouveler leur certificat d'immatriculation peuvent le faire jusqu'au 28 février. Après cette date, on devra se rendre dans un centre de services d'immatriculation de la Régie de l'assurance automobile ou dans les caisses populaires mandataires.

Comme par les années passées, toutes les transactions doivent être effectuées avant le 31 mars. Fait à signaler cependant: tous les propriétaires ne paieront pas, lors de la présente période de renouvellement, une facture d'immatriculation pour 12 mois, comme c'était le cas jusqu'à maintenant.

En effet, en raison du nouveau processus d'immatriculation par étalement, dont l'implantation débute cette année, les propriétaires renouvelent actuellement l'immatriculation de leur véhicule pour des périodes variant entre 5 et 15 mois, selon le mois de renouvellement qui leur a été assigné par la Régie.

C'est donc la dernière fois que tous renouvelent leur immatriculation en même temps puisque dorénavant, chaque propriétaire aura son mois de renouvellement, cor-

ÉTALEMENT DE L'IMMATRICULATION

1 ^{re} lettre du nom de famille:	B	A-C-W	D-E-F	G-H-J	M-N-O-V	L	P-Q-R	I-K-S-T U-X-Y-Z
Mois de renouvellement assigné:	janv.	fév.	mai	juin	août	sept.	oct.	nov.
Nombre de mois à payer avant le 31 mars 1983:	10	11	14	15	5	6	7	8
Renouvellement subséquent pour une période de 12 mois:	janv. 1984	fév. 1984	mai 1984	juin 1984	août 1983	sept. 1983	oct. 1983	nov. 1983

respondant à la première lettre du nom de famille, et devra à l'avenir se procurer sa vignette d'immatriculation avant la fin de ce mois.

La demande de renouvellement d'immatriculation expédiée par la Régie de l'assurance automobile indique d'ailleurs à chaque propriétaire le nombre de mois de validité du certificat d'immatriculation qui leur sera délivré au cours du présent renouvellement. Elle indique de plus la date d'expiration, qui correspond au mois et à l'année auxquels on devra à nouveau renouveler l'immatriculation de son véhicule.

Mais quels que soient le mois assigné et la somme exigible lors du renouvellement en cours, le processus est équitable pour tous les proprié-

taires, les droits et la prime d'assurance automobile liés à l'immatricu-

lation étant dorénavant calculés sur une base mensuelle.

Deux organismes oeuvrant auprès des personnes du troisième âge et des retraités, l'un à St-Sébastien et l'autre à Lac-Mégantic, bénéficient de subventions fédérales pour poursuivre leur action communautaire bénévole.

Au nom du ministre de la Santé et du Bien-Être Social, Monique Bégin, le député de la circonscription de Mégantic-Compton-Stanstead, M. Claude Tessier a annoncé l'octroi de 2,082\$ au Comité des Bénévoles de

St-Sébastien et de 4,158\$ au Comité des Bénévoles du Foyer Jeanne-Mance à Lac-Mégantic.

À St-Sébastien, la subvention qui avait été demandée par Soeur Rose Carrière servira à accroître les services que rend le Comité des Bénévoles aux personnes retraitées: visites d'amitié, téléphones, repas chauds occasionnels, travaux d'artisanat et rencontres sociales.

Dans le cadre du projet "La personne âgée et son autonomie", le président

du Comité des Bénévoles du Foyer Jeanne-Mance, M. Arthur Poulin, a obtenu une deuxième subvention à même le programme "Nouveaux Horizons" afin de poursuivre le programme des activités en cours. Artisanat, projection de films, jardinage et exercice physique sont au nombre des services offerts aux bénéficiaires du foyer d'accueil. Le groupe désire également suivre, grâce à cet aide financier, des cours en art culinaire et en peinture.

Vente DE déménagement

COMMENÇANT LE 2 février '83

50%

SUR TOUTES CHAUSSURES EN MAGASIN ...

EXCEPTION SUR CHAUSSURES DE TRAVAIL : (MOINS 25% ESCOMPTE)
EXCEPTION SUR CHAUSSURES D'AJUSTEMENT (MOINS 10% ESCOMPTE)

ET JUSQU'À

75%

SUR
BALANCE
DE LIGNE

50%

5\$
10\$ 15\$



50%
SOULIERS
HOMMES

- Sport
- Toilette



50%
@
75%

BOTTES D'HIVER

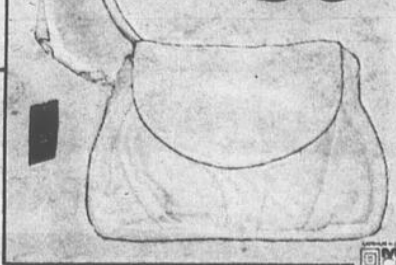
50%
SOULIERS
"WHITE CROSS"



50%
SOULIERS
ENFANTS
LACÉS
ou avec
COURROIES

SOULIERS
SANDALES
FEMMES
• Sport
• Toilette

BOURSES **50%**



L'ÉPARGNE-RETRAITE et vos impôts Contributions maximales

Comme une contribution à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est très avantageuse pour les contribuables, puisqu'elle leur permet des économies d'impôts, le gouvernement a fixé des limites maximales de contribution.

Ces limites sont différentes pour les personnes qui adhèrent à un fonds de pension ou à un régime de participation différée aux bénéfices, payé en partie ou en totalité par leur employeur. Pour ces employés, la limite maximale est de 3 500 \$ sans dépasser 20% du revenu gagné, moins les contributions que l'employé a versées dans le fonds de pension de l'employeur.

Prenons l'exemple de Pierre, dont le revenu gagné est de 15 000 \$, et qui a contribué, au cours de l'année, pour 1 200 \$ au fonds de pension de son employeur. Ces contributions sont déduites du salaire hebdomadaire de Pierre. Il calculera 20% de son revenu gagné, soit 3 000 \$ dont il soustraira 1 200 \$, et il pourra contribuer pour 1 800 \$ à son REER.

Le revenu gagné inclut, de façon générale, tous les revenus imposables sauf les revenus de placements tels les intérêts et

dividendes, moins certaines sommes déductibles du revenu imposable telles les cotisations d'assurance-chômage et les cotisations syndicales. Votre caisse peut vous aider dans le calcul de votre revenu gagné. Pour les autres employés, la limite maximale est de 20% du revenu gagné avec un maximum de 5 500 \$.

Si, par erreur, les contributions à votre REER dépassent le maximum permis pour une année, vous pouvez déduire l'excédent l'année subséquente s'il a été versé en janvier ou février; sinon, vous pouvez vous faire rembourser cet excédent en suivant les règles prévues à cet effet. Si vos contributions globales, pour une année donnée, n'ont pas excédé 5 500 \$, vous n'aurez aucune pénalité même si vous avez effectué une contribution excédentaire.

Prochaine chronique: «Transferts de revenus»



desjardins

Note hebdomadaire présentée en collaboration avec votre journal

CHAUSSURES BOLDUC enr

5249 Frontenac

CENTRE-VILLE
LAC-MEGANTIC

583-0158



"Le féminisme consiste à dire tout haut ce que toutes les femmes ont toujours pensé tout bas" (Anne Tristan).

Ca y est!... Les ateliers d'écriture... c'est confirmé! "Initiation à l'écriture" donné par la Fédération des loisirs littéraires du Québec est un atelier de deux jours qui "initie le participant à la pratique de l'écriture par des activités, exercices et jeux variés à la fois collectifs et individuels. Destiné à toute personne désireuse de tenter une expérience de création et d'impression par le biais de l'écriture, cet atelier poursuit deux objectifs principaux: mobiliser l'imagination des participants et faire redécouvrir la matière première même de l'écriture: les sons et les mots." Cet atelier se tiendra la fin de semaine du 30 avril et 1er mai 83. Le coût d'inscription est de \$30.00 pour les femmes non-membres du C.I.R.F. et de \$25.00 pour les membres. Les frais d'inscription doivent être payés au plus tard le 12 février 83 et ne sont pas remboursables à moins d'une annulation par le C.I.R.F. de la tenue de l'atelier. Inscris-toi!

Plusieurs femmes nous ont demandé des informations concernant les procédures à prendre pour "récupérer" leur nom de fille ou faire changer le nom de leurs enfants:

Pour les femmes mariées qui désirent reprendre leur nom, elles n'ont

pas de démarches légales à entreprendre. Il leur suffit d'aviser les différents ministères ou organismes avec lesquelles elles ont des dossiers, c'est-à-dire: Ministère des Transports (permis de conduire), Santé et Bien-être social (allocations familiales), Régie de l'Assurance maladie du Québec (carte d'assurance maladie), etc...

Lorsqu'il s'agit du nom des enfants, il faut faire une demande au Service des changements de nom, Ministère de la Justice, 1200 route de l'Église, 8e étage, Ste-Foy (Qué.), G1X 4M1. Le coût est de 50\$ quelque soit le nombre d'enfants, (à condition qu'ils portent le même nom au départ). La date limite est le 1er avril 1983.

Le 6 mars, à l'occasion de la journée internationale des femmes (8 mars), ça va être notre fête. Juste pour te donner l'eau à la bouche...

...le film d'Anne-Claire Poirier, "Les filles du roy"... un film beau, grave, d'où l'émotion sort de partout!

... une causerie donnée par Nicole Dorin du C.S.F. section Sherbrooke.

... des chansons, des sketches, de la musique faite par des femmes d'ici.

... du théâtre avec la troupe du "Théâtre Parminou" et le goût de se rencontrer, de se dire, de partager nos vies dans un même élan, ENSEMBLE!
** Nous te suggérons d'apporter un objet qui te représente (activités favorites, mes peurs, ce que j'aime le plus, le moins, quelque chose à laquelle je tiens, une de mes manies...) afin de faciliter les contacts entre nous. Ce petit jeu, si tu te donnes la peine d'y participer, pourrait s'avérer bien amusant pour

toi et les autres!

Si t'as le goût de nous donner un coup de main pour l'organisation de cette fête, contacte-nous. Il y a sûrement un tas de choses que tu peux faire!

Une demande spéciale...

Si tu as entre les mains le "Programme Odyssée" (ménopause) que tu auras emprunté au C.I.R.F., sois gentille de nous le rapporter... on en a besoin!

Le C.I.R.F.
4790 rue Dollard
Lac-Mégantic
tél.: 583-4575



"L'enfant qui naît n'est pas petit, mignon, charmeur!

Il est une parcelle étincelle du feu divin de cet amour infini Qu'est la Vie"

Psychologie
décembre 1982

Bonjour,

Il y a sûrement, à Lac-Mégantic, des gens qui aiment bricoler! Certains jouets de la ludothèque sont brisés. Que ce soit pour un mécanisme défectueux, que ce soit pour le figlage d'une pièce, les petits de 4 et 5 ans, bénéficiaires du service de la ludothèque, ainsi que moi, serions reconnaissants envers ces bricoleurs qui remonteraient le moral de ces jouets.

Contactez-moi!

Martine Boulet
583-1734



Selon un rapport des Lloyds de Londres, les accidents d'avion survenus en 1982 auraient coûté une somme record de 240 millions \$ aux assureurs en 1982 soit deux fois plus qu'en 1981.

La Course aux Oscars s'achève et les paris sont ouverts. La tâche ne sera pas facile pour le jury de décerner ces prestigieux trophées. La lutte semble se faire maintenant avec les films suivants: E.T. l'extra terrestre, Gandhi, Tootsie, Le Verdict et Officier et Gentleman. Tant qu'au meilleur acteur, dans quelle catégorie faut-il ranger E.T.? se demande le jury?

Deux ans jour pour jour après son investiture, et alors que les États-Unis connaissent leur plus grande crise économique depuis la deuxième guerre mondiale, le président Reagan a de nouveau affirmé que l'économie américaine était sur la voie de la reprise.

Mme Nancy Reagan, première dame des États-Unis à accepter de reprendre, pour une fois seulement, son métier de comédienne et jouera un petit rôle dans un feuilleton de la télévision américaine. Ce retour de Mme Reagan sera pour une bonne cause puisque le personnage qu'elle interprète dénoncera les méfaits de la drogue.

Ronald Reagan junior, le fils du président américain a quitté la compagnie de ballet à laquelle il appartenait et a décidé d'abandonner la danse. Le porte-parole de la compagnie des ballets Joffrey de New-York a dit ne pas connaître les intentions du jeune homme sur ses activités futures.

Une firme américaine, peu commune, et qui a maintenant près d'un an d'existence, s'appête à livrer de ses produits et a une longue liste de commandes. Il s'agit d'une entreprise qui a pour nom "Mères de substitutions" et qui loue des femmes aux couples stériles pour porter leur enfant.

Les dépôts assurés par le gouvernement fédéral dans les établissements financiers canadiens passent de 20,000\$ à 60,000\$ à fait savoir le ministre d'État aux finances, M. Paul Cosgrove.

La récession a porté un dur coup au budget fédéral en fin d'année 1982. Le déficit budgétaire est passé à 2,10 milliards en novembre 1982 comparativement à 913 millions en novembre 1981. Il y a eu de fortes baisses dans les revenus principalement dans les domaines de la taxe d'affaires, de la taxe de vente et des droits de douanes.

John Labatt a vendu Laura Secord Ltd à la firme britannique Rowntree Mackintosh. La compagnie Labatt limiterait ses activités aux brasseries aux produits laitiers et aux céréales.

Salon d'Esthétique
prop. Chantal Hallée

- ÉLECTROLYSE • SOINS VISAGE ET DOS
- ÉPILATION • MAQUILLAGE • COURS DE MAQUILLAGE

219, rue du Collège, Lambton
tél. (418) 486-7594 ou 7135

Selon l'association des biologistes du Québec, plusieurs espèces de plantes et d'animaux sont en péril au Québec. L'ail des bois serait menacé de disparaître et l'éperlan et le bar rayé seraient sur la liste des espèces dont la survie est précaire.

Il existe quelques espèces d'orchidées au Canada et l'une d'elles est si rare que son existence est tenue secrète par le gouvernement. Elle a été trouvée en 1977 par un naturaliste en Ontario et elle a été ajoutée à la liste des espèces en voie de disparition.

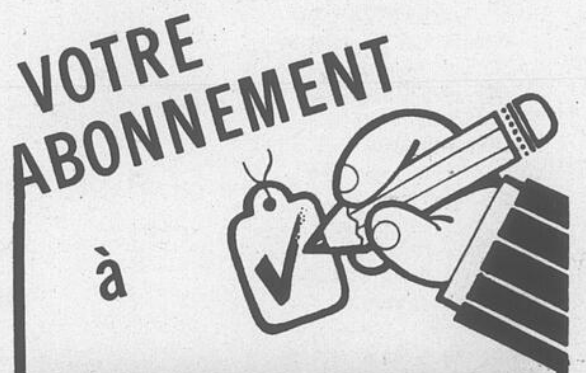
Le ministère canadien de l'agriculture prévoit une augmentation de 6 à 8 pour cent du prix des aliments pour 1983. La hausse serait donc inférieure à 1982 où la hausse a été de 8 pour cent, soit la plus basse depuis 1977.

Le Palais de Justice de Montréal a connu en fin de décembre une véritable course au mariage. Il semble qu'il y ait une autre raison que l'amour et la période romantique des fêtes. En effet, il y a là un moyen de jouer un tour au fisc car il suffit d'avoir été marié même à la toute fin du mois de décembre pour pouvoir bénéficier de l'exemption prévue pour le conjoint.

Plus de 5,000 producteurs de sirop d'érable du Québec qui ont vendu en vrac au printemps de 1982, près de 50% de leur production à des transformateurs attendent encore après le prix qu'il leur sera accordé et quand ils seront payés.

Le drapeau du Québec a eu 35 ans le 21 janvier. En effet, c'est le 21 janvier 1948 qu'un décret du gouvernement de Maurice Duplessis proclamait officiellement le fleurdelisé emblème national du Québec.

La composition de l'essence varie avec le temps. Selon des porte-paroles des compagnies, les raffineurs ajustent les composantes de leur essence aux changements de température. Ainsi l'essence livrée à Montréal en septembre ne serait la même que celle vendue dans le nord à la baie de James, au même moment.



L'ÉCHO de FRONTENAC

- Je désire m'abonner au journal
- Je désire renouveler mon abonnement
- Je désire abonner une autre personne

Ci-inclus le montant de

Nom

Adresse

Code postal

ABONNEMENT CADEAU

Nom

Adresse

Code postal

L'ÉCHO de FRONTENAC INC.
5040, boul. des Vétérans, Lac-Mégantic, Qué.
Cité de Mégantic-Compton, G6B 2G5

ABONNEMENTS: Canada: 1 an \$10.50
2 ans \$20.00
États-Unis: 1 an \$35.00

Les Produits Régal (1980) inc.

J.-Louis ARGUIN

Daniel MORIN

Réjean ROY

Yvon VEILLEUX

PROFITEZ de ce SUPER SPÉCIAL que vous offre VOTRE LAITIER «RÉGAL»

Du 17 JANVIER au 11 FÉVRIER 1983, procurez-vous de la MARGARINE «RÉGAL» à PRIX d'AUBAINES

FORMAT 454 gr. (1 lb)

.90

FORMAT 907 gr (2 lb)

1.78\$

PARLEZ-EN À VOTRE LAITIER «RÉGAL»



COMITÉ D'ÉCOLE

Polyvalente Montignac

Procès-verbal de l'assemblée du comité d'école tenue à la polyvalente Montignac le 14 décembre 1982.

Présences:

Madeleine Leblanc, Lise Gosselin, Simone Dion, Carmen Bolduc, Gaétane Richard, Charles-Auguste Lafontaine, Ginette Rodrigue, Jean-Guy Fretette, Laurette Nadeau, Brigitte Vachon, André Lachance, Francine Blais, Jeannine Chouinard, Suzie Beaudoin.

Correspondance:

Bulletin spécial, Édition spéciale sur la famille. "Se parler dans la famille" - Atelier de communication offert par Suzanne Grondin, psychologue à Montignac.

Suzanne Grondin nous donne un résumé des activités qui se sont déroulées pendant la semaine de la communication dans la famille du 22 au 26 novembre. La participation des élèves et des parents ne fut pas grande, peut-être à cause du manque d'information.

Évaluation de la rencontre parents-enseignants du 18 novembre dernier:

Le café fut très apprécié, mais dorénavant il sera servi sur les étages vu l'insatisfaction des parents vis-à-vis de l'attente. La prochaine rencontre parents-maîtres devrait se tenir à la fin de février avec bulletins en blanc utilisés.

Carnets de leçons et devoirs, pour les élèves du secondaire I:

Pour aider les parents à contrôler le travail que l'enfant doit exécuter, les professeurs ont résolu de faire inscrire les travaux et l'étude de chaque cours et les invitent à en prendre connaissance régulièrement; ils seront appelés à signer le carnet de leçons et devoirs à certains moments.

Présentation de Montignac sur l'Ardoise:

Un article sur l'école Montignac paraîtra dans la revue l'Ardoise; il sera écrit par l'exécutif du comité-parents.

Contribution du comité d'école:

Le comité d'école accepte de défrayer le montant de 50,00\$, tirage aux étudiants, lors du retour des invitations des parents pour la rencontre parents-maîtres.

VARIA:

Invitation des parents pour le 23 décembre 1982:

Les parents sont invités à participer à la journée d'activités du 23 décembre à la polyvalente Montignac. Il y aura un chanteur de folklore canadien, et l'orchestre "La Bastringue" s'exécutera dans l'après-midi.

Formation morale:

Nous ne sommes pas favorables à rendre optionnel la formation morale au premier cycle.

Le consentement des parents demeure obligatoire pour la formation morale.

Proposé par Charles-Auguste Lafontaine et secondé par André Lachance.

Situation actuelle et future de l'enseignement religieux:

Résolution: Attendu que nous avons rencontré les professeurs d'enseignement religieux et que nous trouvons important de favoriser la dimension humaine dans les cours d'enseignement religieux, nous demandons d'améliorer l'enseignement religieux de telle sorte que les professeurs aient moins de 10 groupes, soit en leur

octroyant la formation personnelle et sociale, soit autrement.

Proposé par Charles-Auguste Lafontaine et appuyé à l'unanimité. Levée de l'assemblée.

Procès-verbal de l'assemblée du Comité d'école tenue à la polyvalente Montignac mardi le 11 janvier 1983

Présences:

Laurette Nadeau, Brigitte Vachon, Madeleine Leblanc, Lise Gosselin, Simone Dion, Suzie Beaudoin, Charles-Auguste Lafontaine, Pierre Labrecque, André Lachance, Florence Mercier, Ginette Rodrigue, Micheline Gagnon, Jean-Guy Fretette, Réal Grondin.

Correspondance et information:

Avis des projets de modification aux règlements concernant le

régime pédagogique du secondaire et celui du primaire et de l'éducation préscolaire. Avis sur le projet de programme d'éducation à la sexualité du ministère de l'éducation. Pour une lecture syndicale du projet de restructuration scolaire du M.E.Q.

Évaluation de l'activité: "BIEN PARTI - MAL PARTI"

Une opération est menée en octobre en invitant les étudiants du secondaire I à faire le point sur leur vie étudiante. Ils travaillent avec leur professeur-répondant, sur les dimensions suivantes: devenir plus fort et plus sain, plus aimant, plus habile, etc. Ce que je peux changer et si je suis mal parti, sachant bien que le professeur ne changera pas dans ses exigences ni dans ses enseignements. Ce que je peux améliorer si

je suis bien parti.

Enfance en difficultés d'adaptation et d'apprentissage

Micheline Gagnon nous présente le tableau d'organisation des différentes clientèles qui éprouvent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Situation actuelle:

1. Un groupe d'enfant en déficience mentale moyenne.
2. Trois groupes d'enfants en troubles graves d'apprentissage à l'intérieur desquels se retrouvent quelques déficients mentaux légers.
3. Environ 25 enfants bénéficient du support d'un psycho-éducateur à cause de leur mésadaptation socio-affective.

Droit des jeunes (loi 24):

Cette loi reconnaît des droits aux enfants et à leurs parents et institue un directeur de la protection de la jeunesse (D.P.J.)

L'Écho de Frontenac, mardi, 1er février 1983 - A-13 dans chaque centre de services sociaux. La loi sur la protection de la jeunesse a aussi institué un Comité de la protection de la jeunesse, qui veille à l'application de la loi et qui peut en tout temps recevoir une demande de l'enfant ou de ses parents pour enquêter ou réexaminer un dossier D.P.J. et prendre les moyens pour que soit corrigée une situation où les droits sont lésés.

VARIA
Article du Comité d'école pour l'Ardoise: Chaque membre du Comité d'école apportera une note d'appréciation sur son école. Une personne sera choisie pour composer l'article qui paraîtra sur l'Ardoise du 30 avril prochain.

Nouveau délégué à Sherbrooke

Résolution officielle: Suite à la démission de Marie-Thérèse Bourque,

délégué officiel au Conseil Régional, Charles-Auguste Lafontaine propose André Lachance et Florence Mercier le seconde.

Le décret et la loi 70:

- 1) Coupure de 20%.
- 2) Augmentation de la productivité de 13% à 15%.
- 3) Plus de professeurs en disponibilité.
- 4) Moins de coût pour la suppléance.
- 5) Tâche éducative de 21 heures.
- 6) 27 heures de présence à l'école.

Levée de l'assemblée.

Brigitte Vachon, secrétaire



La Mutuelle du Canada

Des polices avantageuses

- Assurance-vie
- Tarifs non fumeurs disponibles
- REER
- REEL
- Rentes



Michel Poulin
583-1252

À votre service

- Planification successorale
- Étude des besoins de capital
- Assurance collective
- REER collectifs

C'est le temps de planifier votre avenir financier et celui des vôtres ! Pensez-y bien et donnez-moi un coup de fil.



De nombreux moyens d'assurer votre avenir

La Mutuelle du Canada

4691, rue Dollard, Lac-Mégantic. Tél. 583-1252

Votre député vous parle...



Chers amis (es)

La crise économique, que nous vivons en ce moment, nous force à tenter par différents moyens de venir en aide aux plus pauvres, ceux qui sont démunis et dans la misère.

Depuis quelques mois, nous voyons des groupes tel que Raymond Blais, du mouvement Desjardins, des hommes d'affaires et plus près de nous "Action communautaire-alternative Estrie". Ces groupes tentent d'apporter des solutions pour soulager ceux et celles qui sont le plus frappés par cette misère. Je sais que certains d'entre vous diront qu'avec le gouvernement, par ses multiples services sociaux, dont l'aide sociale, l'assurance-chômage, etc., il ne devrait pas y avoir personne dans la misère. Mais lorsque nous voyons les barèmes d'aide sociale qui accordent aux jeunes de moins de trente ans, \$144. par mois, on peut difficilement imaginer une personne vivant avec \$36.00

par semaine; dans plusieurs cas, ce \$144. couvre à peine les frais de logement. Il est donc obligatoire pour le bénéficiaire de trouver d'autres moyens pour se nourrir et se vêtir.

Pourquoi le gouvernement du Québec pénalise-t-il ainsi notre jeunesse? Ce barème de \$144. est peut-être souhaitable en période de croissance économique, puisqu'il incite sûrement les jeunes bénéficiaires à chercher un emploi, mais dans la période que nous vivons en ce moment quand il n'y a pas d'emplois, pourquoi s'acharner à pénaliser les premières victimes de cette crise?

Ce qui est le plus révoltant, c'est que le gouvernement actuel a grandement contribué à la détérioration de notre économie par une réglementation abusive. Nous n'avons qu'à nous rappeler le règlement de placement dans l'industrie de la construction qui empêche 32,000 travailleurs au



AU SOUPER ROTARY... Les membres du Club Rotary de Lac-Mégantic continuent de s'instruire sur mille et un sujets. Le 24 janvier, ils étaient réunis au club l'AMITAINE du Restaurant La Chapelle pour entendre le conférencier invité, Marc Lecours, parler d'herbicides et de flore sauvage. L'organisation du repas avait été confiée à Gilles Pansera (à droite), propriétaire de la Charcuterie des Cantons.

Québec d'être à la recherche d'un emploi correspondant à leur formation.

Comment pouvons-nous concevoir que ce même gouvernement n'offre que \$144.00 par mois d'aide sociale à nos jeunes en leur disant que ce minime montant a été établi pour les inciter à retourner au travail, et d'un autre côté on légifère, on réglemente, on interdit simplement l'accès au travail.

Pour ceux et celles qui auraient envie de mettre en doute les faits que je viens d'énumérer, je peux les assurer que ces situa-

tions, j'ai pu les constater à plusieurs reprises dans l'exercice de mes fonctions en faisant tout simplement du bureau de comté.

Je trouve extrêmement louable et je félicite et encourage tous ceux et celles qui tentent d'apporter un peu de soulagement à ces gens dans la misère et je reproche du même coup au gouvernement de ne pas prendre tous les moyens qui s'imposent pour en arriver à nous offrir une société digne de nous, Québécois!

Votre représentant à l'Assemblée Nationale du Québec
Fabien Bélanger, M.A.N.

LAUREAT LACHANCE LTEE

BUREAU: 4867, RUE LAVAL, LAC-MEGANTIC QUE. G6B 1C9. TEL. (819) 503-2231

ASSURANCES

4867 rue Laval
LAC-MEGANTIC
583-2231

VIE

INCENDIE

AUTOMOBILE

responsabilité

risques divers

bris de glaces


etc.



LAUREAT LACHANCE
Courtier d'assurance agréé



LEO RODRIGUE
Courtier d'assurance Ass.



ANDRE LACHANCE
Courtier d'assurance Ass.



BRUNO HUOT
Rep. assurance-vie

LA CONDUITE AUTOMOBILE

par Richard Michaud

J'aurai l'opportunité d'écrire à chaque semaine quelques lignes sur la conduite automobile. Cette chronique traitera principalement de la si-



gnalisation routière, de l'entretien du véhicule, du code de la sécurité routière, et des manœuvres à exécuter dans des situations précises. La

semaine prochaine, je vous entretiendrai des changements apportés au sujet de l'immatriculation 1983.

Je vous invite aussi à m'écrire, et chaque semaine je répondrai à une lettre.

Adressez vos envois à Richard Michaud, Ecole de conduite Sherbrooke, 4790 rue Dollard, Lac-Mégantic, P.Q.

Bonne semaine à tous et soyez prudents.

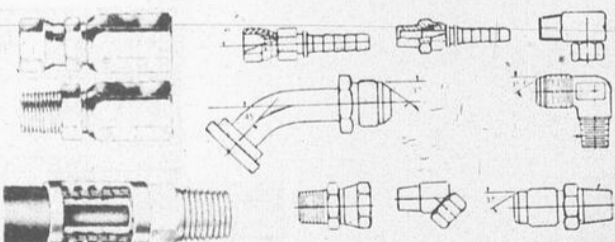
ATTENTION! Contracteurs forestiers, industriels et opérateurs de machinerie lourde

NOUVEAU SERVICE chez **PIECES d'AUTOS L. VEILLEUX inc.**, nous fabriquons sur place
A PRIX TRÈS COMPÉTITIFS tous genres d'**ÉLINGUES**

- Elingues complètes (Chockers)
- Installation de boutons
- Câbles d'acier

TOUJOURS BON PREMIER

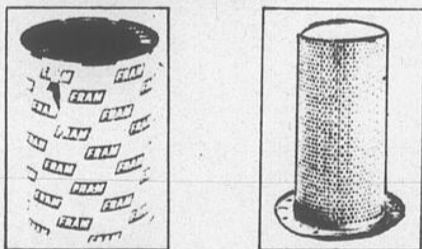
pour résoudre vos problèmes de
TUYAUX HYDRAULIQUES



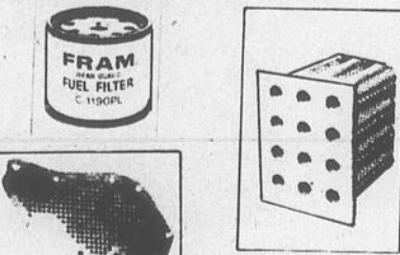
SERVICE de BOYAUX raccordés sur place selon le système unique **POWER CRIMP**



Pièces de rechange pour équipement forestier

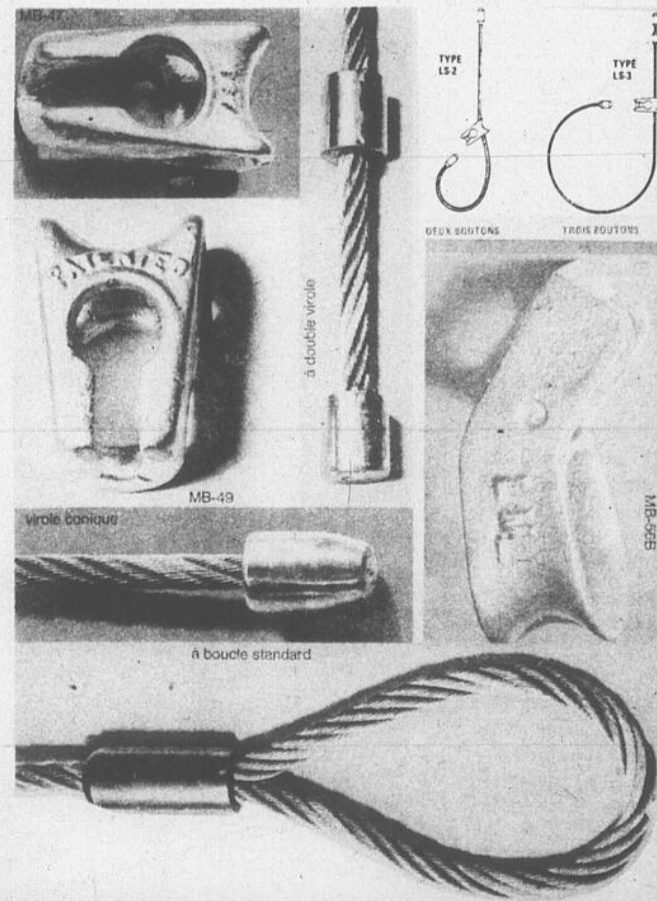


FILTRES de tous genres



- Camions
- Camions lourds
- Equipement forestier
- Machinerie lourde à moteur diesel et gaz

Service de nettoyage de filtreur à air pour moteur diesel



PIECES D'AUTOS
L. VEILLEUX INC.

4766 Laval

Lac-Mégantic

583-2324



Votre Club Lions vous dit:

30% DES ENFANTS ONT LES OREILLES OBSTRUÉES PAR LA CIRE

MAMAN, SAVEZ-VOUS COMMENT NETTOYER

LES OREILLES DE VOTRE ENFANT?

Saviez-vous qu'environ 30% des enfants de 5 à 11 ans ont le conduit auditif partiellement ou totalement obstrué par du cérumen (cire)?

Que ce bouchon peut causer une surdité?

Savez-vous que les parents eux-mêmes sont le plus souvent responsables de cet état de chose! A cause d'un nettoyage intempestif des oreilles de l'enfant.

COMMENT NETTOYER LES OREILLES DE

L'ENFANT

- 1) N'EMPLOYEZ JAMAIS, pour nettoyer l'oreille, des tiges coiffées de coton, des épingles à cheveux ni aucun autre objet rigide.
- 2) Il ne faut jamais introduire d'objet rigide dans le conduit auditif pour les raisons suivantes:
 - a) Le cérumen est une substance normale chez l'enfant et l'adulte. ON NE DOIT PAS L'ENLEVER par des manipulations externes.
 - b) Le cérumen est indispensable pour protéger l'oreille contre les infections.
 - c) En frottant les parois du conduit auditif, vous enlevez la couche protectrice et laissez la porte ouverte à l'infection.
 - d) L'utilisation d'une tige surmontée de coton ne fait qu'enlever une faible partie du

cérumen et refouler le reste vers la partie profonde du conduit d'où il est très difficile de l'enlever.

e) Le cérumen se forme seulement dans la partie externe du conduit. Il s'élimine seul et est rejeté naturellement vers l'extérieur. Le conduit auditif est légèrement incliné vers l'extérieur.

3) Lavez seulement les crevasses de l'oreille externe (pavillon) et uniquement le BORD EXTERIEUR de l'orifice du conduit auditif à l'aide d'un linge humide. Employez le savon avec parcimonie car le savon augmente parfois la formation de cérumen.

4) Asséchez en tamponnant avec un linge sec ou un papier absorbant en penchant légèrement la tête du côté lavé.

5) La quantité de cérumen sécrété varie d'un individu à l'autre. Dans de rares cas elle est plus abondante que la normale. Il faut consulter l'oto-rhino-laryngologiste pour des nettoyages à intervalles réguliers.

6) N'essayez pas d'enlever vous-mêmes un bouchon de cérumen, ni aucun CORPS ÉTRANGER (bouton, pois, etc.) qui peut s'être logé profondément dans l'oreille de l'enfant. C'est un travail délicat qui peut comporter des dangers s'il n'est pas fait par un spécialiste avec des instruments appropriés.

(Source: D.S.C. de Lévis)

Les Barrières du Son

par
l'Association des Sourds de Beauce Inc.

Texte: Marcel Thibaudeau

Le langage des signes

Il semble d'après des renseignements venant d'un peu partout que l'on a connu dans le passé et qu'on connaît encore aujourd'hui, quoique beaucoup moins, des opinions sévères et bizarres sur l'acceptation et l'appréciation du langage des signes, employé par les personnes sourdes.

Les raisons employées pour ne pas accepter le langage des signes sont motivées non pas en fonction des personnes atteintes de surdité, mais plutôt par un snobisme de mauvais goût, d'une certaine appréhension d'être obligé d'apprendre ce langage, d'un manque d'information, d'un désarroi qui complique les décisions à prendre.

Heureusement, on accepte de plus en plus les signes comme moyens de communication pour ceux et celles qui sont handicapés par le sens de l'ouïe, la parole, ou les deux. Les raisons de communiquer avec les signes sont tellement simples et évidentes pour ces personnes.

On nous permettra de donner un exemple pour

sensibiliser les profanes aux situations vécues par les personnes sourdes.

Si vous deviez vous rendre en Chine dès demain pour travailler auprès des Chinois et que, une fois rendu sur les lieux, on vous obligeait à suivre des cours pour apprendre la langue russe, il n'est pas osé de croire que vous en perdriez votre latin.

Pourtant, vous seriez privilégié, car au moins vous entendez des sons, des mots, des bruits, etc. et si le cafard s'empare de vous, vous pourrez toujours faire quelques démarches pour rencontrer ou communiquer avec une personne qui parle comme vous.

La personne sourde doit nécessairement s'expliquer par les signes pour communiquer d'une manière intelligente. C'est le moyen dont elle dispose et elle est assez intelligente pour l'employer, le comprendre, y a-t-il quelque chose de plus normal?

Il est très important que le jeune enfant se familiarise dès son jeune âge avec le langage des signes, cela aura une influence sur son

comportement, il lui sera plus facile d'apprendre et se faire comprendre des autres et parfaire son éducation.

Quoique rare et peut-être pas des plus sophistiquées, il existe des institutions ou des classes spécialisées pour enseigner aux enfants sourds et les parents seraient bien inspirés de ne pas s'arrêter à certains préjugés tabous et profiter des services qui sont offerts.

Le français et l'anglais sont le langage employés dans notre pays pour la communication et à l'avenir, rappelons-nous qu'il y a aussi le langage des signes pour ceux et celles qui ne communiquent pas oralement.

Il y a encore des personnes qui ne savent ni lire, ni écrire et pourtant qui sont capables de communiquer par la parole (elles ont appris en entendant). La personne sourde elle, doit apprendre à lire, à écrire sans avoir entendu, chapeau bas n'est-ce pas, s'il fallait en plus la priver de la facilité de s'exprimer avec les signes, ce serait exiger de ces personnes, une performance que bien peu parmi nous, pourrions atteindre.

Bien parler sa langue, bien connaître sa grammaire, bien prononcer, c'est secondaire, pour la personne sourde, comprendre et se faire comprendre, voilà le défi que désire atteindre cette personne. Nous, que ferons-nous pour l'aider à atteindre cette ambition?

Grâce à son **GRAND POUVOIR D'ACHAT**
par ses **125 MAGASINS** à travers le Canada et à son
PERSONNEL SPECIALISE dans la mode et dans les achats
SHIER LTEE vous offre **12 mois par année:**

QUALITÉ - CHOIX - BAS PRIX
ainsi qu'un personnel d'expérience pour vous conseiller

La **VENTE SEMI-ANNUELLE** de **JANVIER**
a été un plein succès et nos réductions ont permis
à nos clients de réaliser de

GRANDES ÉCONOMIES

**DERNIÈRE
CHANCE**
pour économiser davantage

La politique de **SHIER LTÉE**
étant de ne rien entreposer et comme nous
devons faire place à la marchandise

PRINTEMPS-ETE
qui entre tous les jours nous
LIQUIDONS
à des prix recoupés
toute la marchandise automne-hiver

Tant qu'il y en aura ...

Hâtez-vous, vous serez émerveillés de ces aubaines

Shier Ltée

5200 Frontenac Lac-Mégantic 583-2404

ROY AUTO LAC-DROLET

PIECES D'AUTOS USAGÉES DE TOUTES SORTES

MOTEURS
TRANSMISSIONS
DIFFÉRENTIELS

ALTERNATEURS
DEMARREURS
RADIATEURS

BATTERIES
ROUES - PNEUS
PARE-BRISE

G. ROY, propriétaire

1-819-549-2996

Livraison gratuite

EN BREF

REPertoire DU HAUT ST-FRANCOIS - Le Comité de Développement du Haut St-François vient de publier le répertoire socio-économique des vingt-quatre (24) municipalités de la MRC du Haut St-François. Ce document de 200 pages contient, pour chacune des municipalités, une carte du territoire, une présentation de la municipalité, la liste des services municipaux, la liste des clubs sociaux, la liste des industries, entreprises et commerces, ainsi que les services gouvernementaux. Il sera un outil important pour le commissaire industriel qui doit entrer en fonction en avril 1983.

REUNION DES PRODUCTEURS DE PORC - Dans le cadre de l'application du plan conjoint des producteurs de porcs, la Fédération des producteurs de porcs du Québec tiendra jeudi, le 3 février, au Motel Universel de Drummondville, une assemblée générale spéciale afin de permettre aux producteurs de se prononcer sur les points suivants: mise en place d'une campagne de promotion, étude d'un projet d'agence de vente, administration des contributions pour l'administration du plan. On se rappellera que les producteurs de la région de la Beauce se sont récemment prononcés en faveur des recommandations formulées par la Fédération sur ces trois items.

IL FAUDRA RÉAMENAGER LES FORETS... Dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale, des fonds ont été rendus disponibles afin d'établir un programme de récupération et de mise en marché des bois affectés par la "tordeuse des bourgeons" et pour la préparation de terrain en vue du reboisement des superficies affectées. Le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce a donc mis sur pied une équipe de personnes à cette fin.

Toutes les avenues susceptibles d'amener des ventes de bois additionnelles sont explorées. Un inventaire du bois de tordeuse à récupérer a été complété; un plan de récupération de ces bois pour les trois (3) prochaines années a aussi été réalisé; les parties impliquées, soit les syndicats de producteurs, les industries de pâtes et papiers et le ministère de l'Énergie et des Ressources en sont maintenant à discuter les possibilités d'application d'un tel plan.

Bon choix de **PIÈCES D'AUTOS** usagées, garanties à 100%

TÉLÉPHONEZ SANS FRAIS
1-800-567-3428

PIÈCES D'AUTOS USAGÉES
SHERBROOKE inc.
524 Galt Ouest
SHERBROOKE J1H 1Y9

WO BURN

La Chambre de commerce s'active

Grâce au travail bénévole de ses membres, la Chambre de Commerce de Woburn avait organisé, à l'occasion des Fêtes, des festivités pour les jeunes d'âge pré-scolaire et de niveau élémentaire. Ce fut d'abord la parade du Père Noël dans les rues du village, suivie d'une remise de cadeaux à la salle paroissiale. Plus de 90 enfants furent comblés de cadeaux et de friandises pendant que leurs parents se rafraichissaient de cafés et d'hors d'oeuvres. L'impatience manifestée par ses rennes a forcé le Père Noël à quitter Woburn en fin d'après-midi. En partant, il a laissé une lettre de remerciement pour le beau travail accompli par l'équipe de bénévoles. Il a tenu à féliciter tout spécialement Mme Doris Blanchette et ses aides qui ont réalisé une fête dont les enfants se souviendront longtemps.

Toujours à l'occasion de Noël, la Chambre de Commerce avait organisé un concours de décorations extérieures. Ce fut un succès sans précédent avec 114 maisons décorées. Pour le jury, cela représentait un choix très difficile. La décision finale favorisa M. Lionel Roy, comme premier prix; M. Roger Courtemanche, en 2e et M. Louis Gagnard en 3e place.

Des mentions très spéciales furent accordées à Robert Lavigne, Conrad Gosselin, Monique Daigle, Jean-Paul Fontaine, Réjean Pépín, Nil Dumont, Béatrice Martel et Jacques Simard.

Les prix seront remis à l'occasion d'un dîner-causerie qui se tiendra le 20 février à Woburn. Merci à tous a une si grande coopération.

Santé et chiropratique

Dr Guy Lajeunesse chiropraticien

LES RAYONS-X ET LA CHIROPATIQUE

Nous n'insisterons pas, dans cet article, sur les méthodes classiques de radio-diagnostic du système osseux, examen dont chaque lecteur saisit d'emblée l'importance en chiropratique.

Rappelons brièvement qu'il permet de déceler et localiser des modifications pathologiques, au nombre desquelles nous citons à titre d'exemple:

Les fractures et luxations (le plus souvent d'origine traumatique) les

dystrophies (troubles de la croissance, maladie de Paget, etc.) les tumeurs, les anomalies, les troubles métaboliques, les infections osseuses.

Ceci permet au chiropraticien de référer les cas qui ne sont pas de sa compétence à un autre professionnel de la santé.

Mais aussi précise que soit l'image de la patholo-

AUTO
CAMION
AUTOBUS
MOTO

ÉCOLE de CONDUITE SHERBROOKE

4790 Dollard — LAC-MÉGANTIC



Richard MICHAUD
représentant

Prochaine session de cours de conduite très bientôt à Lac-Mégantic

Inscrivez-vous dès maintenant en téléphonant le soir au numéro 819-549-2930

(sans frais de Lac-Mégantic)

Le Petit Drolet

NOUVEAU MÉDECIN À LAC-DROLET

La municipalité du Lac Drolet désire souhaiter la bienvenue au docteur Noël Kaufmann qui vient d'ouvrir son bureau à la Clinique Médicale, au 105 de la Rue Principale. Le no de téléhonne est 549-2323.



RÉAL BUREAU
entrepreneur en construction
ARTISAN
spécialisé en réparation
549-2194 - Lac-Drolet

AU MARCHÉ DE

FRUITS et LEGUMES

J. LEBLANC INC.

Vous trouverez à des prix incomparables fruits et légumes, poissons frais, viandes froides, poulets, dindes, oeufs frais, produits laitiers, miel pur, marinades, etc...

5328 Frontenac - Lac-Mégantic - 583-2321

ESTIMATION GRATUITE



Qué. 1022

LES

ISOLATIONS GRENIER ENR.

913, Rue Colette
ST-LUDGER (Beauce-Sud)

819-548-5397
FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS



POLYURÉTHANE - Recommandons et utilisons la laine minérale «RED TOP»

ASSURANCES FILLION (1981) Inc.

114, 1re avenue, St-Gédéon, Beauce-Sud
127, rue du Pont, St-Ludger, Frontenac

ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE



CLÉMENT POULIN, c. d'A. Ass.
418-582-3366 bur.
418-582-3166 rés.

Près d'un demi-siècle d'expérience, et ça continue...

(819) 548-5824



NOËL MORIN, c. d'A. Ass.
819-548-5824 bur.
819-548-5419 rés.

CHEZ-NOUS vous faites toujours affaire avec des professionnels.

CHEZ-NOUS le personnel est qualifié et consciencieux.

CHEZ-NOUS vous avez le choix entre de nombreux assureurs.

CHEZ-NOUS nous transigeons qu'avec des assureurs dont la solidité financière est établie.

CHEZ-NOUS nous ne faisons que ça...
...DE L'ASSURANCE.

provibec

Consultez notre cahier publicitaire
pour de nombreuses autres aubaines

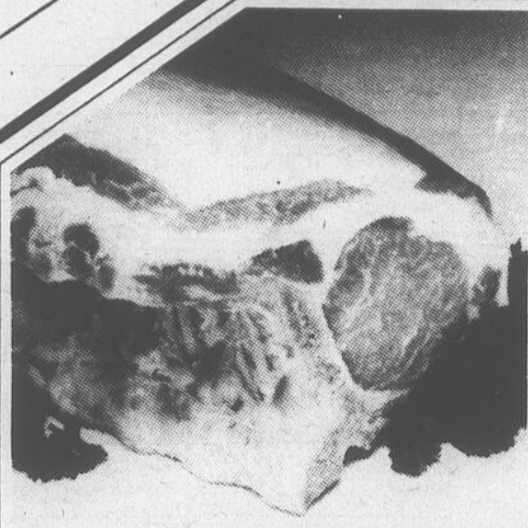


LAC MÉGANTIC
CLOUTIER & FILS
6354, rue Salaberry
583-2332

WOBURN
MARCHÉ CHARLES DRAPEAU
544-4882

SCOTSTOWN
GÉRARD DÉSILETS
657-4955

LA PATRIE
MARCHÉ BERTRAND GAUDREAU
888-2374



3,70 kg
RÔTI DE LONGE DE PORC
frais, bout des côtes
environ 1,7 kg
1,68 lb



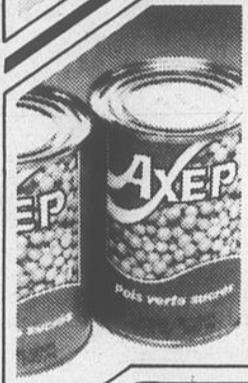
PAMPLEMOUSSES
de Floride
grosseur 48
6/
1,09



EAU MINÉRALE
naturelle
AXEP
bout. de
2/ 750 ml
0,98



MARGARINE MOLLE
AXEP
cont. de
2 lb
1,39



POIS VERTS ASSORTIS
de choix
AXEP
btes de
19 oz
2/
1,00



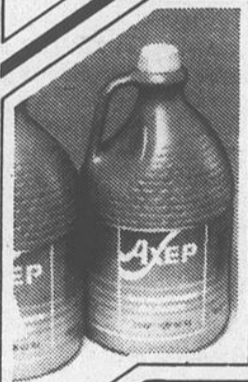
KETCHUP AUX TOMATES
AXEP
bout. de
1 litre
1,99



MOUTARDE PRÉPARÉE
AXEP
bocal de
750 ml
0,69



PÂTES ALIMENTAIRES
assorties
AXEP
emb. de
1 kg
0,95



ASSOULISSANT POUR TISSUS
AXEP
cont. de
3,6 litres
1,49



MACÉDOINE de choix
AXEP
btes de
19 oz
2/
1,00



1,94 kg
POULET FRAIS
Catégorie A
moins de 2 kg
0,88 lb



5,91 kg
CÔTELETTES DE PORC
frais
coupe
du centre
2,68 lb



4,14 kg
RÔTI DE LONGE DE PORC
frais
bout du filet
environ 1,7 kg
1,88 lb



6,57 kg
BIFTECK DE CÔTES
Provient de
Boeuf Canada
Cat. A
2,98 lb



JUS DE TOMATES de fantaisie
AXEP
bte de
48 oz
0,99



0,86 kg
MANDARINES MINIOLA
Produit de
Californie
grosseur 135
0,39 lb



1,08 kg
POMMES ROUGES DÉLICIEUSES
Produit de
Colombie-Brit.
Canada extra
fant., gr. 125
0,49 lb



BROCOLI FRAIS
Importé des
États-Unis
Canada no 1
grosseur 14
0,89

Lac-Mégantic
CLOUTIER & FILS
6354 rue Salaberry 583-2332

Scotstown
GÉRARD DÉSILETS
657-4955

WOBURN
MARCHÉ CHARLES DRAPEAU
544-4882

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 5 FÉVRIER 1983.

Entretiens Féminins

LES DENTS DE VOS ENFANTS SONT-ELLES ASSURÉES?

par Bernard Mosseray
Depuis le 1er août 1982, le programme de santé dentaire pour les enfants a subi quelques modifications. Voici en résumé, ce qu'il faut en retenir:

- Les enfants de moins de 12 ans reçoivent des services préventifs dans le cadre d'un programme public dispensé par l'intermédiaire des DSC et des CLSC, notamment dans les écoles, les garderies et les cliniques de vaccination. Ces services collectifs sont dispensés d'une façon différente de celle des cabinets dentaires.
- Les services de prévention continuent d'être assurés dans les cabinets de dentistes pour les enfants de 12, 13, 14 et 15 ans.

— Il faut avoir moins de 13 ans pour que soient assurés les traitements de restauration d'une dent, comme les plombages.

— Les enfants de moins de 16 ans ont droit à l'examen et à la radiographie dans un cabinet de dentiste.

— L'extraction de dent ou de racine n'est plus assurée dans le cas d'une chirurgie buccale en milieu hospitalier.

— À moins d'être bénéficiaire de l'aide sociale, les enfants âgés de 13 ans et plus n'ont plus accès à la gratuité de l'extraction de dent ou de racine.

— Le programme à l'intention des bénéficiaires de l'aide sociale n'est pratiquement pas modifié.



BROCOLI AU FROMAGE

(4 à 6 personnes)

- 113 g (4 onces) de fromage Anfleure aux herbes
- 1/2 tasse de sauce blanche chaude
- 1/2 tasse de lait chaud
- 1 c. à soupe de persil haché
- 1 c. à thé d'estragon
- 2 têtes de brocoli cuit à la vapeur
- Sel et poivre

Retirer la croûte du fromage. Couper le fromage Anfleure en petits morceaux et le mettre dans une casserole. Ajouter la sauce blanche, le lait chaud et mélanger le tout. Faire cuire à feu doux de 3 à 4 minutes. Ajouter les épices. Saler, poivrer. Verser la sauce sur le brocoli cuit à la vapeur.



En collaboration avec le Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation



Bonjour Soeurs Châtelaines
Dimanche le 6 février, au sous-sol du Club Aramis, il y aura la réunion du mois. La carte '83 sera exigée pour assister à l'assemblée à 10h00 a.m. Bienvenue à toutes les Châtelaines.

Il y aura des élections au Cercle des Châtelaines dimanche le 27 février. La mise en nomination sera ouverte du 6 au 12 février à minuit.

Le dimanche le 6 février, dans l'après-midi, il y aura un tournoi de dards féminin et le dimanche suivant, soit le 13 février, tournoi de dard mixte. Tous ceux qui désirent y participer n'ont qu'à communiquer avec Estelle Grenier au téléphone 583-0163.

Samedi le 19 février: la soirée des directrices sortant de charge.

Toutes celles qui désirent faire le renouvellement de leur carte '83 peuvent communiquer avec les membres de la direction ou au Club Aramis. Son prix est de \$12.00.

Claudette Baron, publiciste

Cercles des Filles d'Isabelle

N'oubliez pas que notre assemblée aura lieu le 8 février à 8h00 p.m. au sous-sol de l'église Ste-Agnès. A cette occasion, les hôteses seront Srs Dolorès Turgeon, Simone Vigneault, Fernande Rodrigue, Antoinette Bureau, Pierrette Deschênes, Béatrice Fortin, Marie Brousseau et Valentine Cloutier que nous remercions sincèrement. C'est toujours un plaisir de vous voir nombreuses aux soirées mensuelles.



Salon «L» ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE

- TRAITEMENT FACIAL
- ÉPILATION à la Cire
- MAQUILLAGE d'AUTOMNE
- DISTRIBUTION des PRODUITS LABORATOIRE de RHEABAN

Sur rendez-vous

3932 Laval Nord LAC-MÉGANTIC 583-0203

VOYEZ NOS SPÉCIAUX

Bonichoix

CIRCULAIRE

IGA Boniprix

CIRCULAIRE

MARCHE ARGUIN

PAGE A-10

provibec

PAGE A-17

provigo

CIRCULAIRE

SERNI PRO

PAGE B-5

AIDE MÉMOIRE

Articles ménagers

- Articles à congeler
- Ampoules électriques
- Chandelles
- Cire à chaussures
- Cire à plancher
- Détergents
- Essuie-tout
- Javelant
- Nettoyeur
- Nettoyeur à fenêtre
- Papier d'aluminium
- Papier ciré
- Papier hygiénique
- Poli à meubles
- Sacs à ordures
- Savon
- Serviettes de papier
- Serviettes de table

Denrées de base

- Apprêts à salade
- Cacao
- Café
- Cassonade
- Catsup
- Chocolat à cuisson
- Épices
- Essences
- Farine
- Fécule de maïs
- Gélatine
- Huile
- Lait évaporé
- Lait en poudre
- Mayonnaise
- Moutarde
- Poivre
- Poudre à pâte
- Saindoux
- Sel
- Sirup
- Soda à pâte
- Sucre
- Thé
- Vinaigre

Fruits et légumes

- Ail
- Ananas
- Bananes
- Blé d'inde
- Brocoli
- Carottes
- Céleri
- Champignons
- Choux
- Choux de Bruxelles
- Citrons
- Concombres
- Épinards
- Fraises
- Fèves
- Laitue
- Oignons
- Oranges
- Pamplemousses
- Papates
- Pêches
- Poires
- Poireaux
- Pommes
- Prunes
- Piments verts
- Radis
- Raisins
- Tomates

Boulangerie

- Pain
- Beignes
- Biscuits
- Brioches
- Gâteaux
- Muffins
- Tartes

Divers

- Aliments pour bébé
- Assouplisseurs
- Beurre d'arachide
- Bière
- Biscuits soda
- Bonbons
- Céréales
- Cigarettes
- Compotes de pommes
- Confitures
- Couches pour bébés
- Dentifrice
- Fruits secs
- Gelées
- Liqueurs douces
- Macaroni
- Marinades
- Mélasse
- Noix
- Nouilles
- Nourritures chiens, chats
- Olives
- Papiers mouchoirs
- Poudings
- Riz
- Sauces
- Serviettes sanitaires
- Shampooing
- Sirup
- Soupe
- Spaghetti

Comptoir laitier

- Beurre
- Crème
- Crème glacée
- Crème sûre
- Fromage
- Lait
- Margarine
- Yogourt
- Oeufs

Conserves

- Asperges
- Betteraves
- Blé d'inde
- Épinards
- Fèves
- Fruits
- Jus de fruits
- Jus de tomates
- Pois
- Poisson
- Tomates
- Viande
- Légumes

Produits congelés

- Gâteaux
- Jus de fruits
- Pizza
- Pâtés
- Poissons
- Tartes

Viande et poisson

- Agneau
- Bacon
- Boeuf haché
- Boudin
- Dinde
- Foie
- Jambon
- Pâté à la viande
- Poisson
- Porc
- Poulet
- Saucisse fumée
- Saucisse
- Veau

grosses économies

et autres articles

Monograph^{MD}

Rheaban^{MD}

Attapulgite activé

Soulagement rapide de la diarrhée. 12 comprimés.



DÉCES

LAC-MÉGANTIC

Mme Eugène Grondin



Le 13 janvier 1983, Mme Eugène Grondin née dame Jeannette Cloutier décédait à l'hôpital Frère André de Lac-Mégantic à l'âge de 65 ans et 4 mois. Elle était domiciliée à Lac-Mégantic, autrefois de Audet.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Eugène Grondin; ses enfants et belles-filles: M. et Mme Clermont Grondin de Lac-Mégantic, M. et Mme Jean-Claude Grondin de Audet; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Wilfrid Audet (Irène) de Audet, Mme Wilfrid Beaudoin (Adrienne) de St-Ludger, M. et Mme Paul Cloutier de Audet, M. et Mme Placide Fillion (Thérèse) de St-Ludger, Mme Benoit Cloutier de Audet, M. Sébastien Cloutier de Audet, M. et Mme Adrien Poirier (Gemma) de Lac-Mégantic, M. et Mme

Émile Cloutier de Audet, Mme Lauréat Grondin de Audet, Mme Rose Grondin-Fleury de Montréal, Mme Jeanne Grondin-Bégin de St-Ludger, Mme Alcide Grondin de Lac-Mégantic, M. et Mme Paul Turgeon (Cécile) de Lac-Mégantic; ses petits-enfants: Sylvain, Suzie, Martine, Serge Grondin. Ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Ste-Agnès de Lac-Mégantic le 17 janvier 1983. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Clément Roy assisté de M. l'abbé Jean-Paul Fortier de Audet.

Le cercueil était porté par MM. Jude Cloutier, Réal Cloutier, Patrice Grondin, Benoit Cloutier, Marc Cloutier et Yves Poirier.

La regrettée disparue faisait partie des Dames de Ste-Anne.

COOKSHIRE

M. Wilfrid Castonguay

A l'âge de 79 ans est décédé M. Wilfrid Castonguay, époux de dame Lucienne Blouin. Les funérailles se sont déroulées à Cookshire, le 8 janvier.

COOKSHIRE

M. Séraphin Bolduc

Le 15 janvier 1983, M. Séraphin Bolduc décédait à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke à l'âge de 75 ans. Il était domicilié à Cookshire.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse née dame Florida Roberge; ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Marcel Bolduc de Cookshire, M. et Mme Georges Leclerc (Thérèse) de Cookshire, M. et Mme Raymond Dodier (Monique) de Sawyerville, Mme Pierrette Bolduc Descôteaux de Cookshire, M. et Mme Luc Bolduc de Cookshire, Mme Myrna Bolduc de Calgary Alta, ses frères ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Charles Bolduc de Cookshire, Mlle Alberta Bolduc de Cookshire, Mme Laura Bolduc de Longueuil, Mme Florida Bolduc St-Lau-

rent de Thetford-Mines, Mme Edmond Roberge de Cookshire; 16 petits-enfants. Ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Cookshire le 19 janvier 1983. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Guy Labonne assisté de M. l'abbé Jolicoeur.

Le cercueil était porté par: Michel Leclerc, Gilles Veilleux, Sylvain Leclerc, Yvan Goyette, Stéphane Descôteaux et Luc Dionne.

Le regretté disparu était président de la Société Mutuelle d'assurance de Compton et président de l'Age d'Or de Cookshire.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

LAC-MÉGANTIC

Mme Paul N. Gagnon



Le 18 janvier 1983 Mme Paul N. Gagnon, née dame Laurette Royer, décédait à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic à l'âge de 70 ans et 6 mois. Elle était domiciliée à Lac-Mégantic.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux M. Paul N. Gagnon; ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Vallée (Réjeane) de St-Jérôme, Sr Solange Gagnon S.S. Notre-Dame Perpétuel Secours de St-Damien, M. et Mme Ber-

nard Turmel (Suzette) de Burlington Vt, M. et Mme Gilles Gagnon (Carmelle) de Lac-Mégantic, M. et Mme Jean-Yves Gagnon (Françoise) de Lac-Mégantic, M. et Mme Jean-Marc Lemay (Louise) de St-Ferdinand, ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Roland Royer (Yvonne) de Sherbrooke, Mme Germaine Royer de Lac-Mégantic, M. et Mme Philippe Drouin (Noëlla) de Lac-Mégantic, M. et Mme Léonce Royer (Marcelle) de Lac-Mégantic, M. Raymond Royer de Montréal, Mme Ruby Royer de Niagara Falls, Ont., M. Adrien Robidas de Mattawa Ont., Mme Precille Royer de Niagara Falls Ont., M. Lucien Royer de Lac-Mégantic, M. et Mme Bertrand Roy (Jeannine) de Lac-Mégantic, M. et Mme Raoul

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Monsieur Alfred Bilodeau et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie soit par des messes, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, lors



du décès de **MADAME ALFRED BILODEAU** survenu le 13 janvier 1983 à l'âge de 79 ans et 8 mois

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

M. Eugène Grondin et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie soit par des messes, offrandes, fleurs, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles lors du décès de

Mme EUGÈNE GRONDIN décédée le 13 janvier 1983 à l'âge de 65 ans et 4 mois

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Granit canadien et importé
Équipement moderne pour la sculpture et le lettrage
(Shape carving)
Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré



PRIX TRÈS RAISONNABLES
Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez

LES GRANITS APPALACHES inc.

(anc. Monuments Funéraires de St-Samuel enr.)
TEL.: ATELIER (819) 549-2002

JACQUES BAUDOIN REPRESENTANT

Tél.: (819) 549-2081

Permis de vendre no 105 127

MESSE PREMIER ANNIVERSAIRE

à la douce mémoire de



M. ADRIEN PROTEAU décédé le 14 février 1982

Une messe sera célébrée, le samedi 12 février en l'église de Saint-Sébastien à 7h30 p.m.

Son épouse dame Alexandra Proteau, ses enfants et petits-enfants invitent parents et amis à y assister.

REMERCIEMENTS PRIERE AU ST-ESPRIT

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée.

A.C.

Roy (Claire) de Lac-Mégantic, Mlle Gabrielle Royer de Lac-Mégantic, Mme Monique Bolduc de Lac-Mégantic, Mlle Julienne Royer de Lac-Mégantic, M. et Mme Armand Royer (Madeleine) de Lac-Mégantic, Mlle Marie Laurence Gagnon de Sherbrooke, Mme Alice Gagnon de Greenville Me.; ses petits-enfants: Francine, Denise, Lucie, Pierre, Michel, David, Diane, Denis, Robert, André, Luce, Nancy, Marc, Lyne, Alain et Brigitte. Ainsi que plusieurs autres parents, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Ste-Agnès de Lac-Mé-

gantic le 10 janvier 1983. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Jean Cauchon assisté du Révérend Père Jean-Rock Morin de St-Ferdinand, du Révérend Philippe Mantoux de St-Ferdinand, du chanoine Lucien Boulé, curé et de M. l'abbé Charles-Henri

L'Écho de Frontenac, mardi, 1er février 1983 - A-19

Doyle. Précédaient le cercueil: Les Filles d'Isabel le de Lac-Mégantic. La regrettée disparue faisait partie des Filles d'Isabelle de Lac-Mégantic. Nos plus sincères condoléances aux membres des familles

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Madame Lorraine Fortin et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

MONSIEUR CAMILLIEN FORTIN de Lambton survenu le 18 octobre 1982

soit par des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites et assistance aux funérailles.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS D'HÔPITAL

M. Eugène Grondin et ses enfants désirent remercier le personnel de l'hôpital Frère André de Lac-Mégantic pour les bons soins reçus et les attentions accordées à Madame Eugène Grondin lors de son séjour passé dans cette institution.

GRANIT ISABEL inc.

monuments funéraires
granit canadien et importé
entièrement fabriqués et lettrés à l'atelier à Ste-Cécile
Installation partout au Québec



Fernand Isabelle, président
Ste-Cécile

30 ans d'expérience
tél.: rés. 583-2579

Mme Laurette Fortier, représentante pour la région,
tél.: 583-2554 — Permis no 100-951

Jacques & Frères Inc.

3778, rue Québec-Central
Lac-Mégantic
(819) 583-0444

Fondée en 1946



PLAN PROFITABLE DE PRE-ARRANGEMENT FUNERAIRE

Le PLAN DE PRE-ARRANGEMENT FUNERAIRE c'est une prévoyance pendant que l'émotion est encore sous contrôle.

Toute personne peut prendre des mesures de son vivant pour s'assurer le genre de sépulture qu'elle désire après son décès.

Et, si vous désirez de plus amples renseignements concernant cette pratique, n'hésitez pas à nous rendre visite au 3778, Québec-Central, Lac-Mégantic, 819-583-0444.

Nous étudierons ensemble ce qui convient le mieux à vos goûts, vos besoins et ceci sans obligation de votre part.

Pour rendez-vous communiquer à: 819-583-0444

Notre intégrité, notre expérience et notre solvabilité sont votre meilleure garantie.

Les montants déposés sont placés en garantie selon la loi de l'Assurance dépôts du Québec.

NOM
ADRESSE
VILLE Code postal Prov.

Du nouveau au Carrefour Lac-Mégantic



RESTAURANT BAR-SALON du CARREFOUR

"La Maison du Rosbif"



CLAUDE DUBOIS
CHEF

Spécialité:
Rosbif au jus
(à volonté)
Pomme de terre au four

6.99



JEAN-GUY POULIN
GÉRANT

**SERVICE de BANQUET
à domicile (Traiteur)**

Noces et réceptions de tous genres

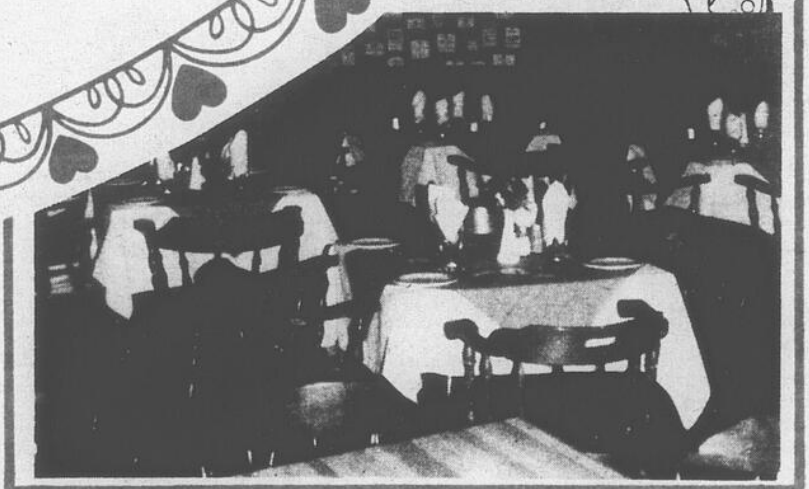
Souper spécial ST-VALENTIN

samedi 12 février



CAFETERIA et
SALLE à MANGER
à votre disposition

Pour réservations
583-4350



4 spéciaux tous les jours (A prix modique)
du lundi au jeudi jusqu'à 20 heures
Vendredi et samedi jusqu'à 21 heures

Participez au concours "Les Valentins de l'année"

CONCOURS

Le "VALENTIN" et la "VALENTINE" de l'année
se verront attribuer de nombreux prix (bons d'achat)
et une gerbe de fleurs de "Martin Fleuriste"

Ils seront couronnés samedi le 12 février
au grand souper de la ST-VALENTIN au
Restaurant Bar Salon du Carrefour

En collaboration avec les Marchands du Carrefour

(Déposez ces billets de participation dans votre boutique préférée)

NOM

ADRESSE

TÉL.

Tirage des gagnants vendredi le 11 février 1983
à 20 heures dans le mail

Il faudra être présents pour être élus
"Les Valentins" de l'année